

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Conseil Communautaire du 11 décembre 2025



SOMMAIRE



Cadre réglementaire	▶ 4
Contexte économique et financier	▶ 6
Projet de loi de finances pour 2026	▶ 16
Situation financière (rétrospective et prospective)	▶ 20
Principaux ratios	▶ 52
Budgets annexes	▶ 54
Etat d'avancement des orientations politiques	▶ 71
Etat des lieux des ressources humaines	▶ 95
Annexes	▶ 101

Préambule du Président

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2026 s'inscrit de nouveau dans un contexte marqué par l'absence de vote du projet de loi de finances au niveau national. Cette situation engendre des incertitudes majeures pour les collectivités territoriales, tant sur le plan des dotations que sur les règles financières qui encadreront nos actions.

Face à ces inconnues, il est de notre responsabilité de maintenir une vision claire et pragmatique pour garantir la continuité de nos services publics, accompagner les projets structurants de nos communes et répondre aux attentes de nos concitoyens. Ce rapport vise à poser les bases d'une réflexion partagée, en tenant compte des contraintes actuelles tout en préservant la capacité d'adaptation nécessaire à la poursuite de nos priorités stratégiques.

Ce contexte appelle à la prudence dans nos orientations budgétaires. Nous devons anticiper avec lucidité les impacts possibles de décisions nationales tout en continuant à inscrire notre action dans une trajectoire financière responsable et durable.

Il s'agit du dernier rapport d'orientations budgétaires du mandat, 2026 verra s'ouvrir une nouvelle mandature et un nouveau projet de territoire.

Je remercie chacun pour l'engagement collectif, l'implication et l'énergie qui nous permettront de construire, ensemble, un budget au service de nos ambitions et l'avenir de notre territoire. C'est grâce à ce travail, à ce sens des responsabilités que nous pourrons mener à bien une année 2026 porteuse de projets et d'espoir.

Jérémie ROSEAU



CADRE RÉGLEMENTAIRE



Cadre réglementaire

Le Code général des collectivités territoriales (articles L2312-1 et L5211-36) rend obligatoire la tenue d'un débat d'orientation budgétaire, deux mois avant le vote du budget, pour tout EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Ce débat fait l'objet d'une délibération spécifique. Il s'appuie sur un rapport d'orientations budgétaires qui reprend les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, les informations relatives au personnel (structure des effectifs, dépenses, durée du temps de travail).

Ce rapport est transmis aux communes membres de la Communauté de communes.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER



Le contexte macro-économique

L'instabilité politique en France est une source d'incertitude économique.

La crise politique débute par la dissolution de l'Assemblée nationale voulue par le Président de la République en 2024. Depuis, les gouvernements se succèdent : gouvernement Attal (6 mois), gouvernement Barnier (3 mois), gouvernement BAYROU (9 mois), gouvernement LECORNU 1 (14 heures, le plus court de l'histoire de France) et enfin le gouvernement LECORNU 2.

C'est ce gouvernement qui a la lourde tâche de faire adopter un budget.

Le 22 novembre, les députés ont rejeté par 404 voix contre et 1 voix pour, la première partie du projet de loi de finances 2026. ce sont désormais les sénateurs qui examinent le texte dans sa version initiale.

Le contexte économique et financier

En 2024, la croissance a été de +1,1 %, l'activité étant surtout soutenue par les exportations et la demande publique. L'investissement privé pâtit des taux d'intérêt élevés et la consommation augmente modérément, l'épargne des ménages demeurant à un niveau élevé.

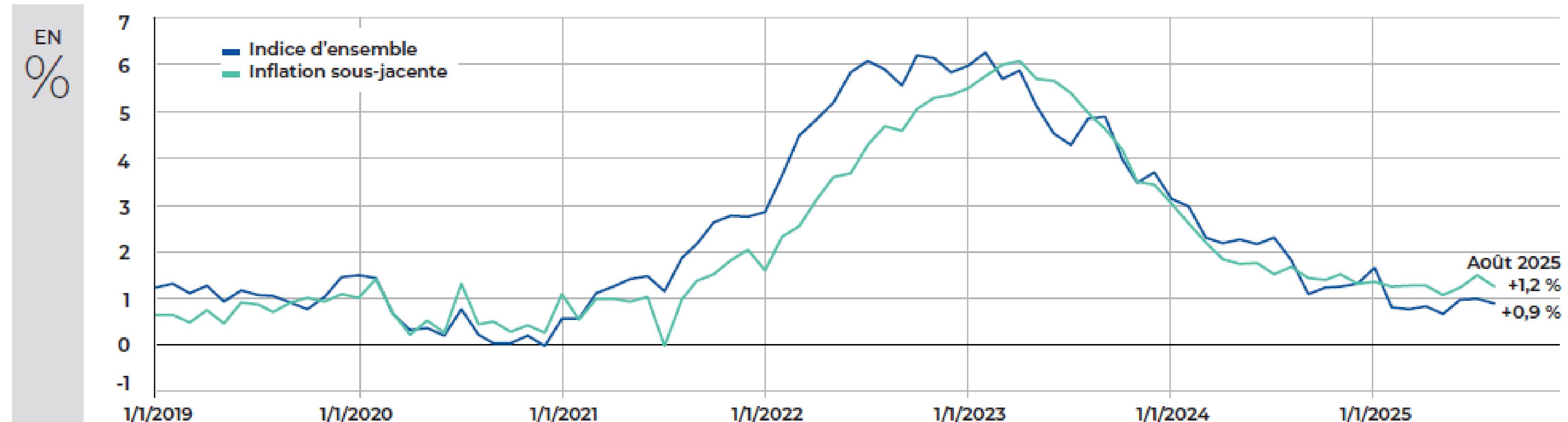
En 2025, la croissance devrait atteindre +0,7% et l'inflation +0,9% (chiffre inférieur à celui observé en zone euro). Pourtant l'incertitude politique inquiète : le taux d'épargne des ménages reste très élevé, du côté des entreprises la prudence domine. Leurs investissements sont en recul et les créations nettes d'emploi sont quasiment nulles.

Pour 2026, la croissance est estimée à +1% et l'inflation à +1,3%. Cette hausse s'expliquerait par une moindre baisse des prix de l'énergie après celle intervenue en 2025.

Le contexte financier

L'évolution de l'inflation

© La Banque Postale



Source : LSEG Datastream.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026



PLF 2026

Après le rejet quasi unanime du volet recettes du projet de loi de finances, le vote d'un budget 2026 avant le 31 décembre apparait très incertain et l'hypothèse d'un recours à une loi de finances spéciale prend corps, comme cela a été le cas pour 2025.

La loi de finances spéciale ne permet pas d'ajouter de nouvelles mesures fiscales. Son rôle est de reconduire le budget de l'année précédente dans l'attente du vote d'une loi de finances initiale.

En attendant, le Sénat examine la version initiale du PLF 2026.

Les mesures prévues dans la version initiale

- La participation des collectivités locales à hauteur de 4,6 Mds€
- DILICO : montant doublé, porté à 2Mds€
- FCTVA : exclusion des dépenses de fonctionnement, pour les EPCI modification du calendrier de versement (N+1 au lieu de l'année N actuellement) soit une année blanche pour 2026
- Gel de la DGF
- Gel de la fraction de TVA
- Baisse des dotations de compensation
- Baisse du Fonds vert : montant divisé par 2
- Création d'un fonds d'investissement pour les territoires (FIT) : fusion de la DETR, DSIL, DPV en un fonds unique

SITUATION FINANCIÈRE

Rétrospective et prospective



Recettes réelles de fonctionnement

En 2023 : revalorisation importante des bases, +7,10%

En 2022, augmentation des autres produits : remboursements de charges salariales (prime inflation, congés de longue maladie) et indemnités de jugement pour le PLUi

Nature des recettes	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Produits des services	795 284 €	926 824 €	969 237 €	1 058 430 €	1 139 177 €	1 089 487 €
Impôts et taxes	6 051 009 €	6 654 839 €	6 587 846 €	7 289 326 €	7 492 308 €	7 494 325 €
Dotations et participations	1 509 351 €	1 439 989 €	1 475 293 €	1 553 455 €	1 631 319 €	1 582 816 €
Autres (chap. 013, 75, 77)	109 971 €	154 590 €	216 521 €	112 005 €	116 558 €	122 284 €
TOTAL RRF	8 465 614 €	9 176 243 €	9 248 896 €	10 013 216 €	10 379 362 €	10 288 912 €

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Recettes réelles de fonctionnement

Des produits des services qui plafonnent, une dynamique des impôts uniquement due à la revalorisation des bases, des dotations en baisse

Une augmentation des autres produits avec l'ouverture du pôle enfance et du pôle de santé

** L'année 2020 ayant été impactée par la crise COVID, l'évolution sur la durée du mandat est mesurée entre 2021 et 2025

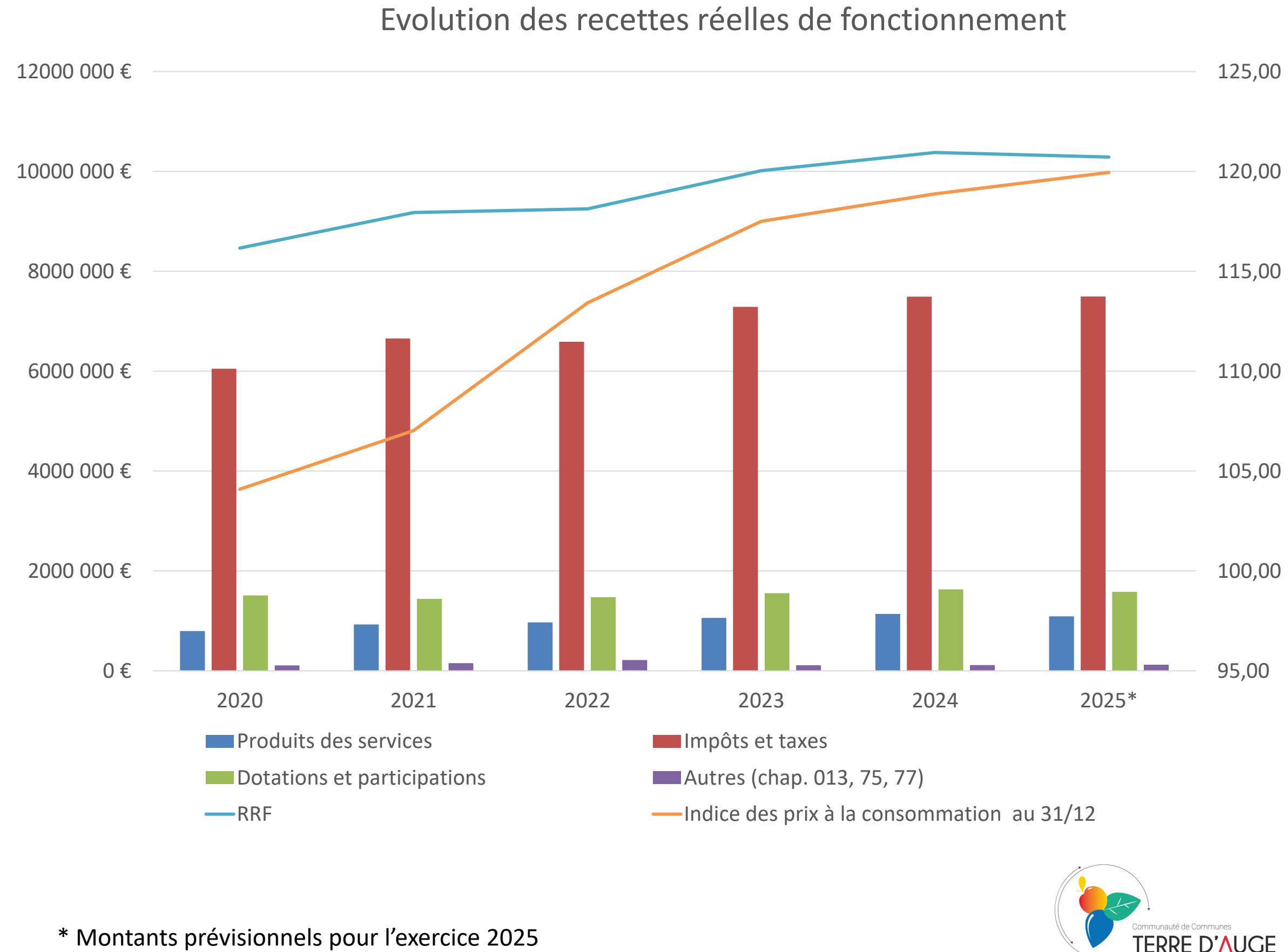
Nature des recettes	Evolution 2023/2024	Evolution 2024/2025*	Evolution** 2021/2025*
Produits des services	7,63%	-4,36%	17,55%
Impôts et taxes	2,78%	0,03%	12,61%
Dotations et participations	5,01%	-2,97%	9,92%
Autres (chap. 013, 75, 77)	4,06%	4,91%	-20,90%
TOTAL RRF	3,66%	-0,87%	12,13%

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Recettes réelles de fonctionnement



Des recettes de fonctionnement moins dynamiques que l'inflation sur le mandat et qui stagnent en 2025.



Zoom sur la fiscalité



Taux de revalorisation des bases pour 2025 :
+1,70%

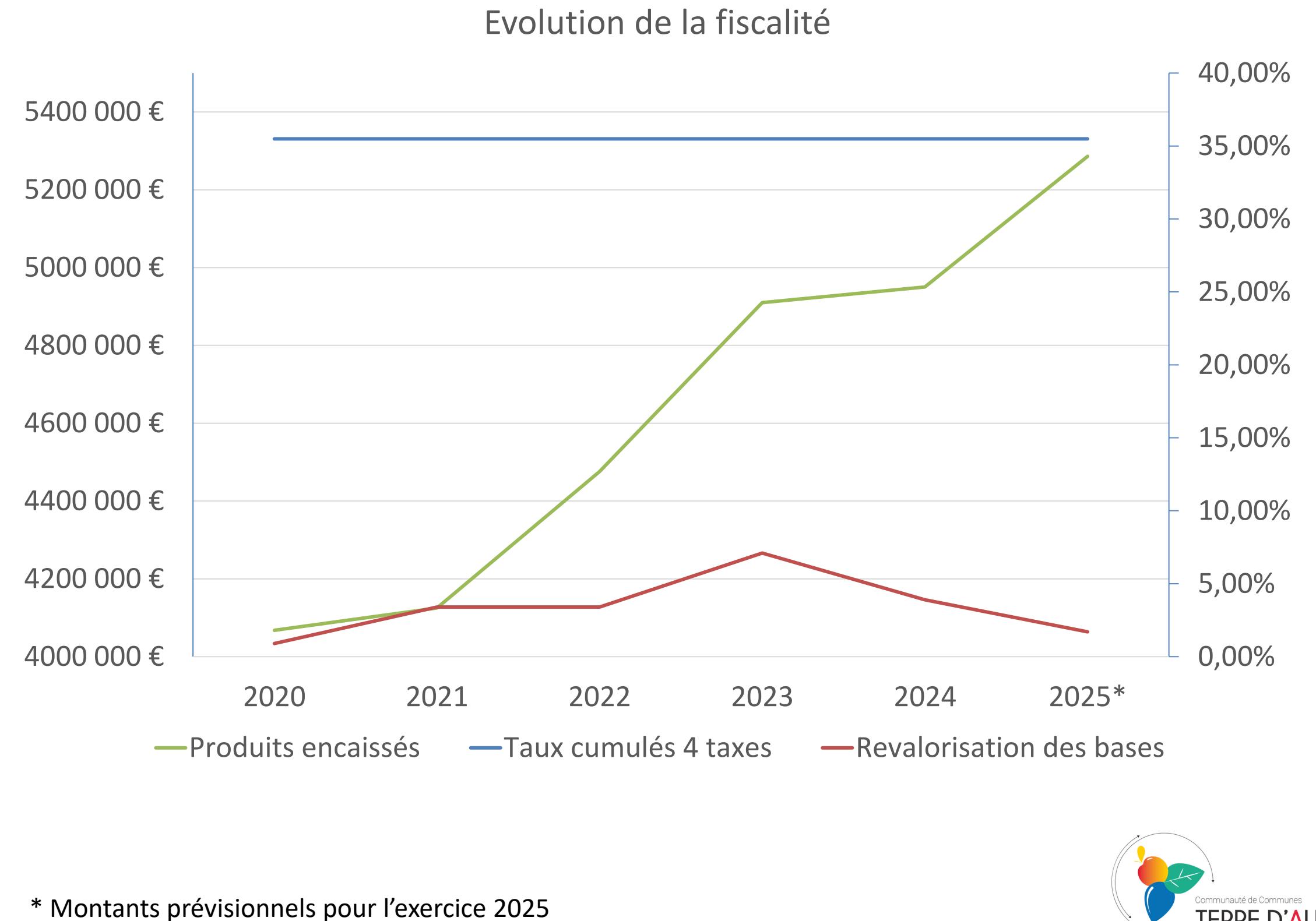
Pour 2026 un taux plus faible, proche de 1%

	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Taux cumulés 4 taxes	35,49%	35,49%	35,49%	35,49%	35,49%	35,49%
Revalorisation des bases	0,90%	3,40%	3,40%	7,10%	3,90%	1,70%
Produits encaissés	4 067 735 €	4 125 184 €	4 475 762 €	4 909 752 €	4 950 355 €	5 285 930 €
<i>Dont fraction TVA compensation TH</i>		1 594 274 €	1 747 011 €	1 794 705 €	1 794 178 €	1 798 996 €

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Zoom sur la fiscalité

Des taux d'imposition constants pendant le mandat, un produit en augmentation par le jeu de la revalorisation des bases, et des nouvelles constructions.



Les bases fiscales

Taxe (taux voté)	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
CFE (21,82%)	7 105 868 €	6 880 678 €	7 446 637 €	8 281 799 €	8 585 712 €	8 810 045 €
TH (8,49%)	25 182 010 €	25 182 010 €	7 885 383 €	9 704 936 €	9 055 360 €	8 771 000 €
TFB (1,84%)	18 801 966 €	18 748 479 €	19 802 792 €	21 426 375 €	22 531 724 €	23 179 000 €
TFNB (3,34%)	2 889 470 €	2 927 078 €	3 037 653 €	3 259 664 €	3 400 802 €	3 467 000 €

Les bases de CFE et de la TFB continuent de progresser avec l'implantation et la construction de nouvelles entreprises, permettant la progression du produit encaissé.



Depuis 2024 les bases de la TH diminuent chaque année, mécanisme lié à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

* bases définitives non connues à ce jour

Les bases fiscales

TAXE D'HABITATION

	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Revalorisation	0,90%	3,40%	3,40%	7,10%	3,90%	1,70%
Bases définitives	25 182 010€	25 182 010€	7 885 383€	9 704 936€	9 055 360€	8 771 000€
Evolution des bases				1 819 553€	-649 576€	-284 360€
Part revalorisation				559 862€	378 493€	153 941€
Part nouveaux biens				1 259 691€	-1 028 069€	-438 301€

* bases définitives non connues à ce jour

Les bases fiscales

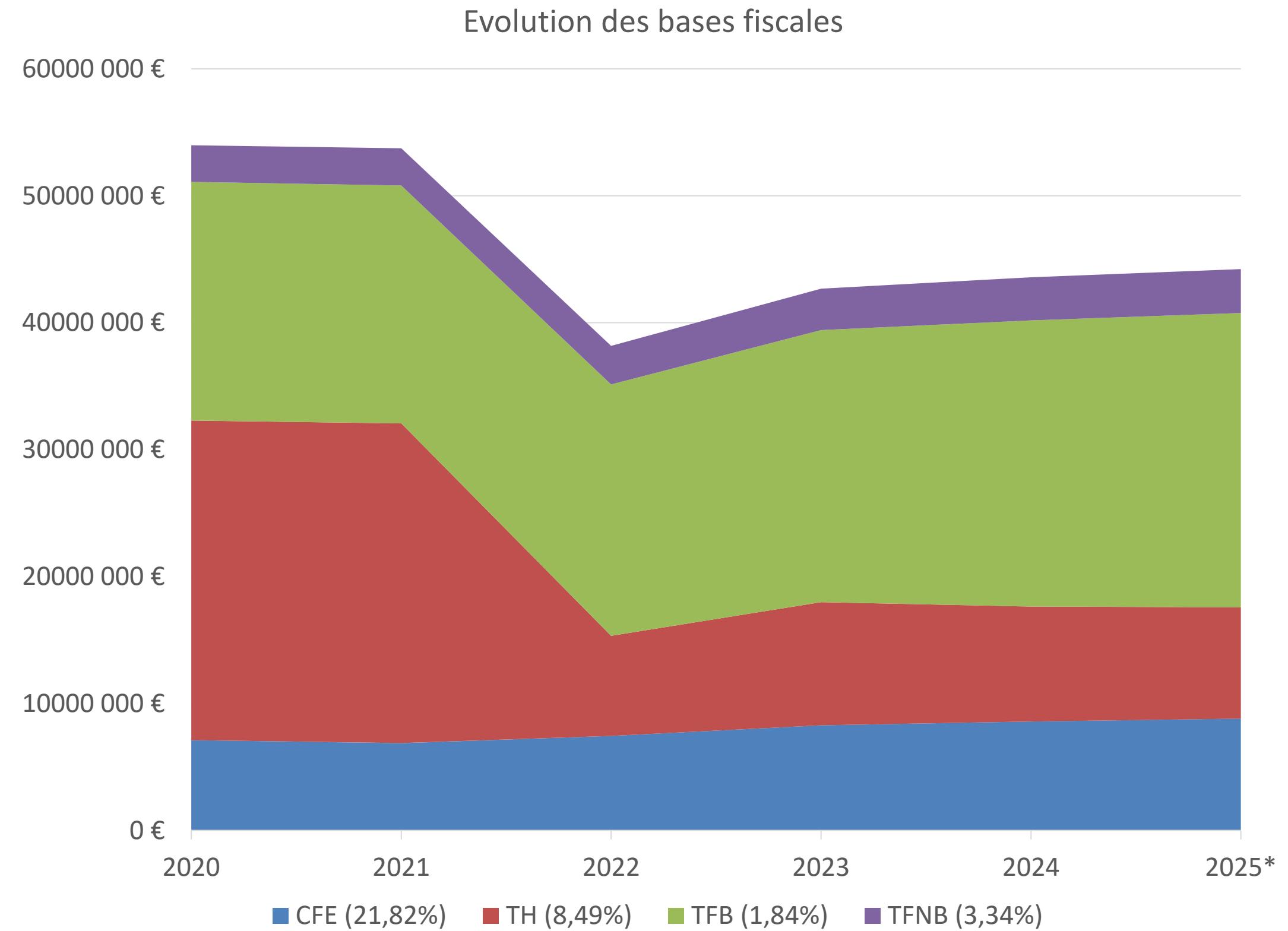
TAXE FONCIERE BATIE

	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Revalorisation	0,90%	3,40%	3,40%	7,10%	3,90%	1,70%
Bases définitives	18 801 966€	18 748 479€	19 802 792€	21 426 375€	22 531 724€	23 179 000€
Evolution des bases		-53 487 €	1 054 313 €	1 623 583 €	1 105 349€	647 276€
Part revalorisation		639 267 €	637 448 €	1 405 998 €	835 629 €	383 039€
Part nouveaux biens		-692 754 €	416 865 €	217 585 €	269 720€	264 237€

* bases définitives non connues à ce jour

Les bases fiscales

Depuis la réforme de la taxe d'habitation, les principales bases fiscales sont celles de la taxe foncière bâtie, plus faible taux (1,84%) de la fiscalité de la Communauté de communes



Taxe GEMAPI

Instaurée par délibération du Conseil communautaire en date du 22 juin 2023 : la taxe sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

- C'est une taxe affectée, elle ne peut servir à autre chose que la gestion des milieux aquatiques ou la prévention des inondations

C'est un impôt

- de répartition, la collectivité qui l'institue vote un produit attendu et non pas un taux.
- additionnel, il est adossé aux taxes foncières, d'habitation et cotisation foncière des entreprises
- Le produit ne doit pas dépasser un montant de 40€/habitant (population DGF)

Cette taxe permet le financement :

- Aménagement des bassins versants
- Entretien et aménagement des cours d'eau
- Protection et restauration des zones humides
- La défense contre les inondations et contre la mer

Taxe GEMAPI

GEMAPI	2024	2025*
Produit voté	80 000€	86 871€
Produit collecté	80 077€	86 871€*
Evolution 2025/2024		+8,59%
Montant par habitant (population DGF)	3,53€	3,81€

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Taxe GEMAPI

Les actions en cours :

- SMBV de la Touques et de la Dives : restauration et entretien des berges et cours d'eau, continuité écologique



© Terre d'Auge

Taxe GEMAPI

Participations
auprès des
SMBV de la
Touques et
de la Dives

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
SMBV Touques	32 635€	32 515€	68 538€	68 538€	68 538€	68 538€	339 302€
SMBV Dives	-€	6 167€	14 560€	14 730€	-€	5 267€	40 722€
INGE-Eau	3 366€	-€	-€	-€	-€	-€	3 366€
TOTAL	36 001€	38 682€	83 098€	83 268€	68 538€	73 805€	383 390€

Les travaux de restauration de la Dorette, initialement prévus en 2024 ont été décalés en 2026.



Dépenses réelles de fonctionnement

Charges générales : augmentation en 2024 due à l'inflation, révision des marchés publics, frais d'enquêtes publiques (PLUi et DUP), en 2025 ouverture du pôle santé, projet de territoire, diagnostic territorial, audit de la SPL, nouvelles actions culturelles

Charges de personnel : en 2023 revalorisation du point d'indice, adoption du RIFSEEP, en 2024 prime exceptionnelle pouvoir d'achat, création de postes service environnement, révision du CIA, en 2025 augmentation du taux CNRACL

Autres charges : en 2023 ouverture du pôle enfance

Nature des dépenses	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Charges générales	1 223 479€	1 215 882€	1 463 221€	1 463 182€	1 526 795€	1 760 872€
Charges de personnel	3 319 142€	3 514 587€	3 722 414€	3 890 562€	4 286 758€	4 421 982€
Atténuation de produits	1 910 128€	1 910 128€	1 910 128€	1 958 975€	1 933 754€	1 911 632€
Autres charges courantes	910 665€	1 169 882€	887 016€	1 048 328€	1 052 150€	1 064 035€
Autres (chap. 66, 67)	63 046€	63 366€	68 123€	63 975€	43 587€	44 998€
TOTAL DRF	7 426 460€	7 873 845€	8 050 902€	8 425 022€	8 843 044€	9 203 519€

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Dépenses réelles de fonctionnement

Ce mandat a subi : la crise COVID, la guerre en UKRAINE, l'inflation, la flambée des prix de l'énergie, la dissolution de l'Assemblée nationale et l'instabilité politique qui perdure.

Mais aussi la réalisation de projets locaux d'envergure : nouvelles zones d'activités, pôle enfance, aménagement du complexe sportif, nouvelle école, pôle de santé et nouveau siège social.

Les dépenses évoluent plus vite que les recettes

Nature des dépenses	Evolution 2023/2024	Evolution 2024/2025*	Evolution 2021/2025*
Charges générales	4,35%	15,33%	44,82%
Charges de personnel	10,18%	3,15%	25,82%
Atténuation de produits	-1,29%	-1,14%	0,08%
Autres charges courantes	0,36%	1,13%	-9,05%
Autres (chap. 66, 67)	-31,87%	3,24%	-28,99%
TOTAL DRF	4,96%	4,08%	16,89%



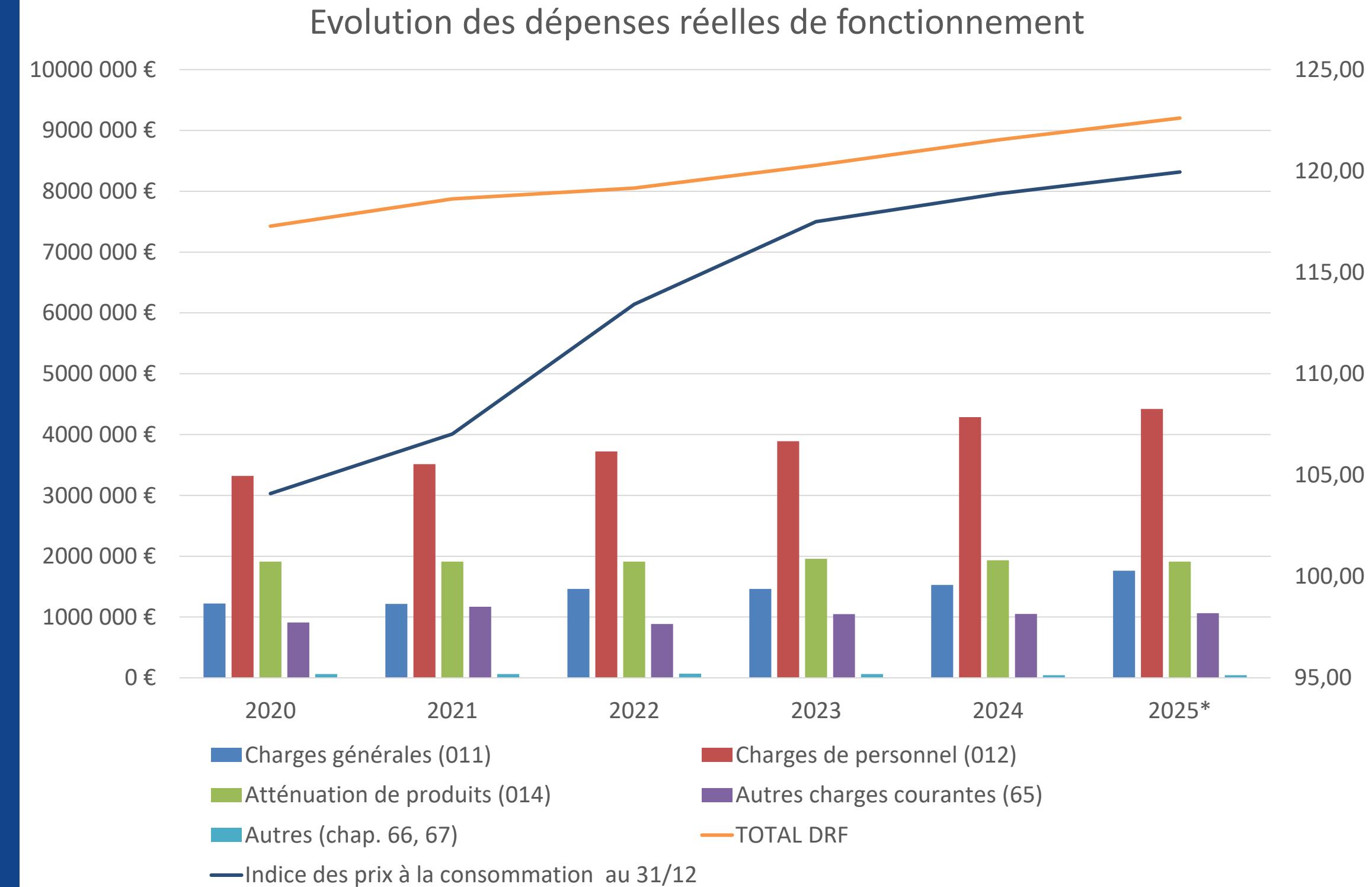
Taux d'inflation cumulé

15%

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Dépenses réelles de fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées qui devraient augmenter de 4% par rapport à 2024.



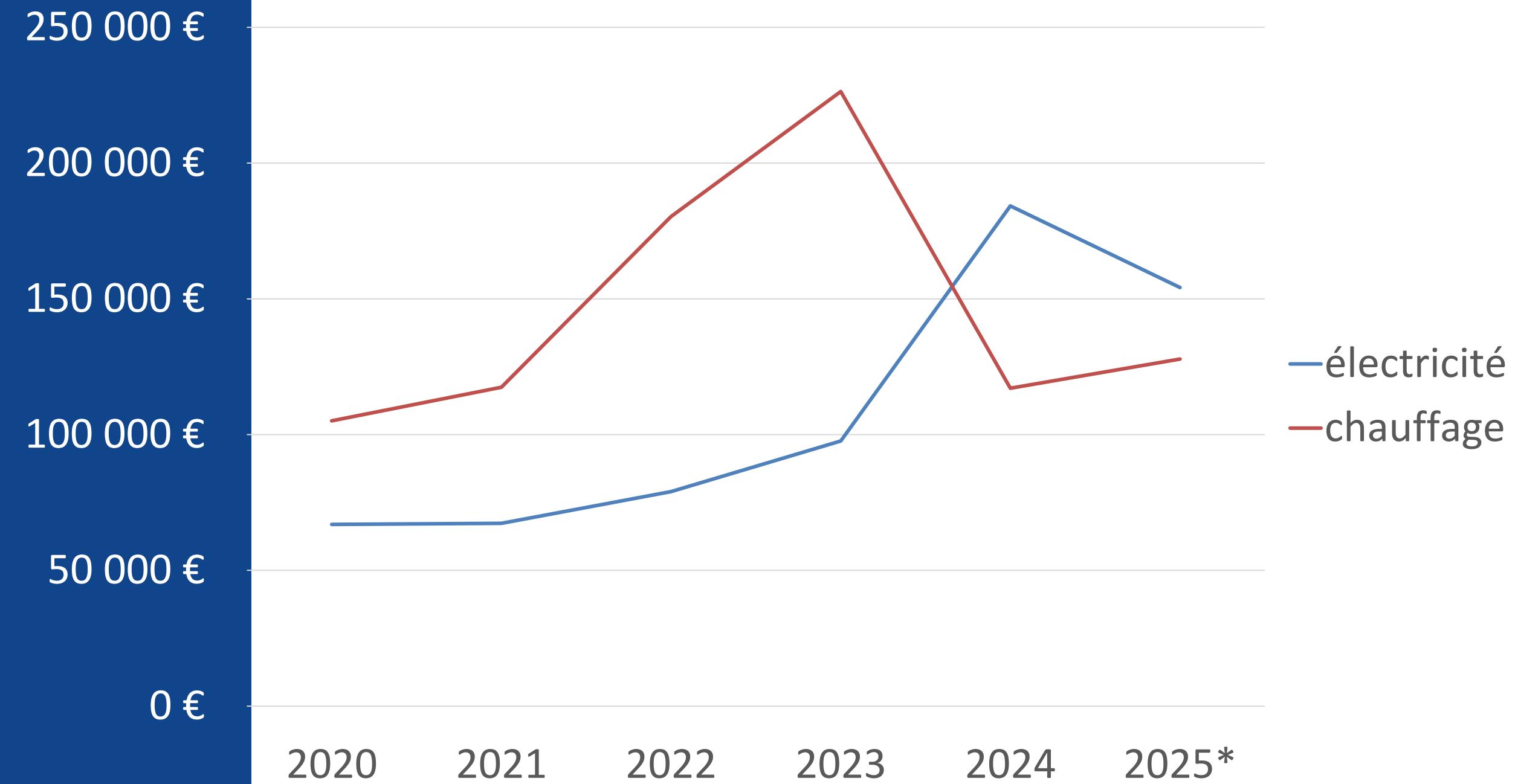
Focus sur le prix de l'énergie

Nature des dépenses	2020	2021	2022	2023	2024	2025*	Evolution 2020/25
Électricité	66 933 €	67 330 €	79 042 €	97 637 €	184 236 €	154 170 €	+130%
Chauffage	105 083 €	117 457 €	180 302 €	226 359 €	117 060 €	127 810 €	+21,63%
Intéressement chauffage	- 7 561 €	- 8 215 €	- 10 877 €	- 11 234 €	- 17 103 €	- 9 165 €	+21,21%

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

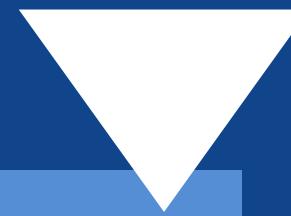
Focus sur le prix de l'énergie

Evolution du coût de l'énergie



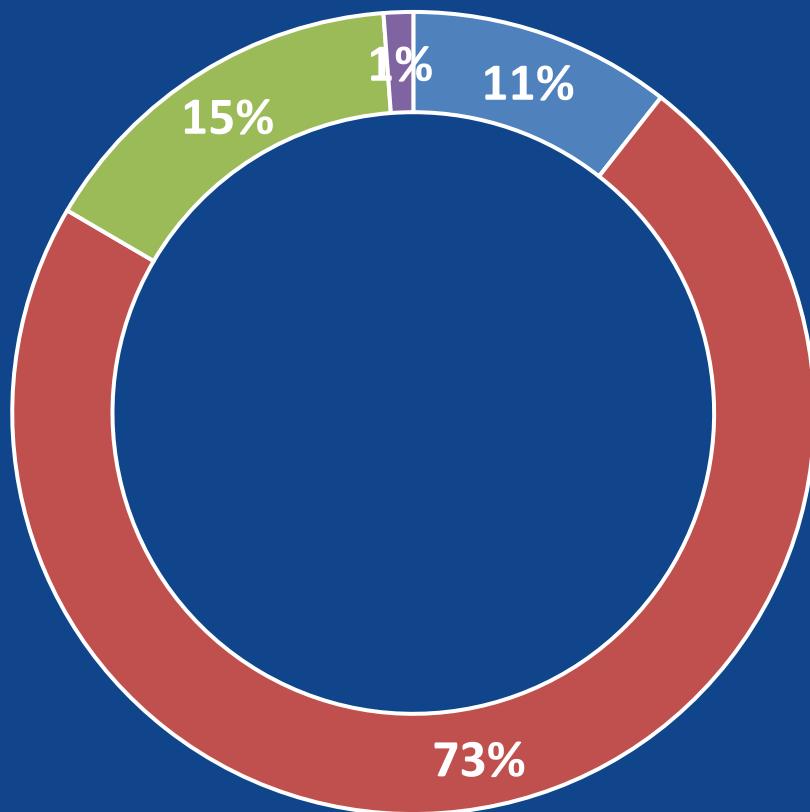
* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Situation financière : rétrospective



Les impôts
directs locaux
représentent
34,5% des
recettes

Répartition des recettes 2025*



Produits des services

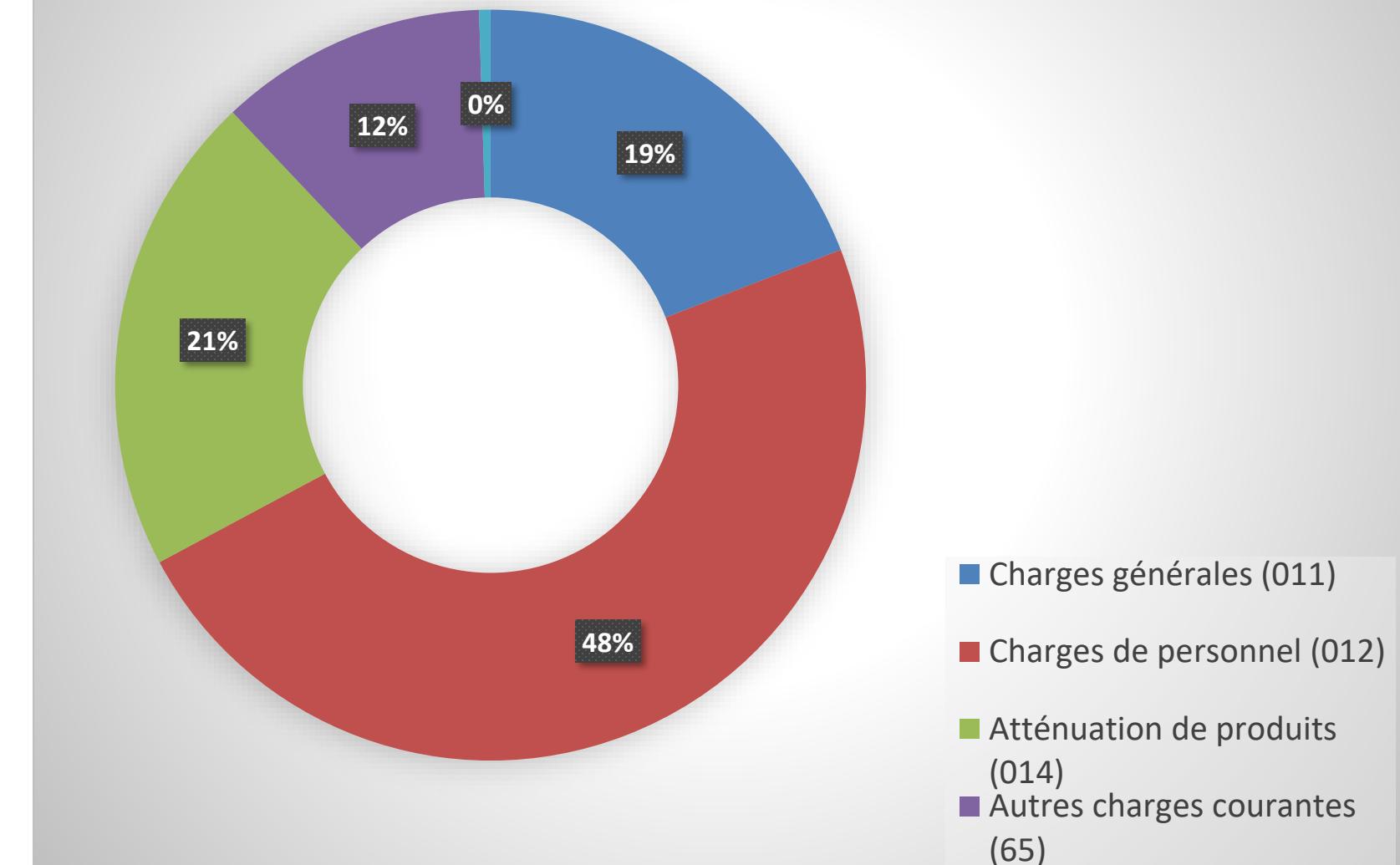
Dotations et participations

Impôts et taxes

Autres (chap. 013, 75, 77)

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Répartition des dépenses 2025*



Situation financière : la CAF

En 2024, toutes collectivités confondues, la CAF brute baisse de 7%

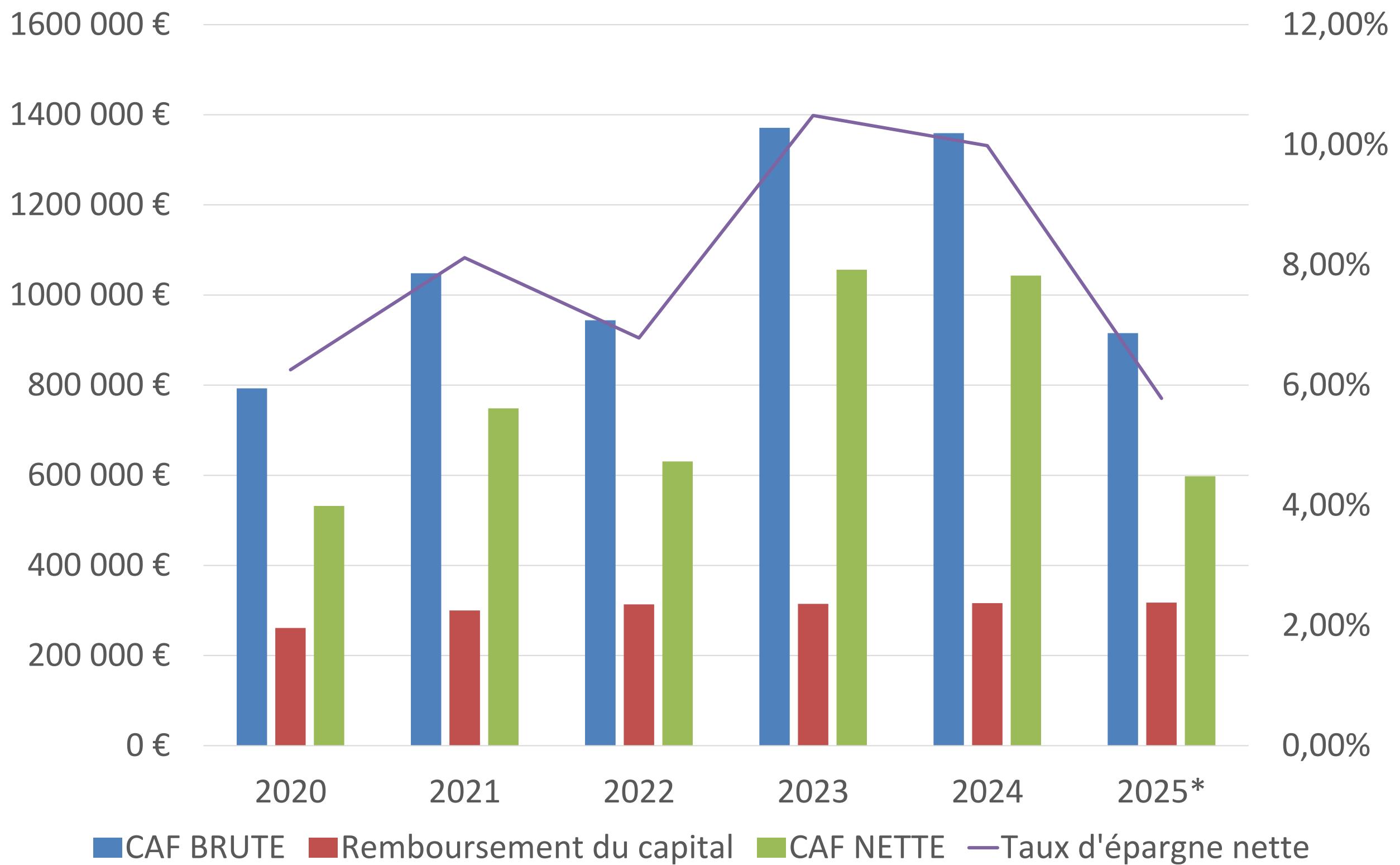
	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Recettes	8 501 551 €	9 217 592 €	9 291 528 €	10 070 075 €	10 444 178 €	10 346 445 €
Dépenses	7 708 460 €	8 169 206 €	8 347 335 €	8 699 043 €	9 085 033 €	9 430 922 €
CAF BRUTE	793 091 €	1 048 386 €	944 193 €	1 371 032 €	1 359 145 €	915 523 €
Taux d'épargne brute	9,33%	11,37%	10,16%	13,61%	13,01%	8,85%
Remboursement du capital	261 244 €	299 907 €	313 611 €	314 855 €	316 143 €	317 475 €
CAF NETTE	531 847 €	748 479 €	630 582 €	1 056 177 €	1 043 001 €	598 048 €
Taux d'épargne nette	6,26%	8,12%	6,79%	10,49%	9,99%	5,78%

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Situation financière : la CAF

Un taux d'épargne nette proche de 6% des recettes de fonctionnement

Evolution de la CAF



* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Les recettes d'investissement

Nature des recettes	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Dotations (y compris 1068)	190 566 €	482 312 €	3 253 460 €	1 055 172 €	2 064 354 €	972 815 €
Subventions	164 496 €	1 452 619 €	1 884 366 €	656 045 €	542 700 €	1 172 330 €
Emprunts	0 €	1 000 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opérations d'ordre	280 500 €	300 551 €	314 896 €	288 640 €	297 169 €	225 842 €
TOTAL	635 563 €	3 235 483 €	5 452 723 €	1 999 857 €	2 904 223 €	2 370 987 €

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Les dépenses d'investissement

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Nature des dépenses	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Remboursement capital de la dette	261 244 €	299 907 €	313 611 €	314 856 €	316 143 €	317 475 €
Frais d'études, concessions	80 251 €	42 444 €	59 730 €	55 471 €	28 911 €	3 202 €
Subvention d'équipement	20 000 €	0 €	1 700 €	1 300 €	0 €	132 000 €
Dépenses d'équipements	1 947 479 €	1 808 509 €	4 527 777 €	1 767 889 €	2 628 489 €	4 890 313 €
Opérations d'ordre	35 937 €	41 350 €	62 324 €	72 931 €	119 995 €	62 472 €
TOTAL	2 344 911 €	2 192 210 €	4 965 142 €	2 212 447 €	3 093 538 €	5 405 462 €

Les principaux travaux réalisés en 2025



Ouverture du pôle santé

1 835 023€ en 2025*



Avancement de la construction du siège social

2 554 275€ en 2025*

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Le nouveau fonds d'aide aux communes

Une enveloppe de 265 000€
pour 2025

39 dossiers soutenus
soit 190 741 €

3 076 163 € de projets communaux

Zoom sur les équipements scolaires



	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Travaux et équipements (9 écoles)	151 442 €	261 084 €	234 403 €	168 944 €	140 255 €	174 848 €
Nouvelle école à St Etienne la Thillaye	29 418 €	385 482 €	1 503 364 €	957 591 €	656 769 €	157 884 €
TOTAL	180 860 €	646 566 €	1 737 768 €	1 126 535 €	797 024 €	332 732 €

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Prospective financière : dépenses

Hypothèses de calcul :

- Fonctionnement du pôle santé sur un an : 36 000€
- Frais portage acquisition Domaine du Houvre : 153 000€
- Taux d'inflation : 1%
- Masse salariale à effectif constant : +3%
- SMBVD : restauration de la Dorette 20 000€
- PLIE dissolution : -43 000€

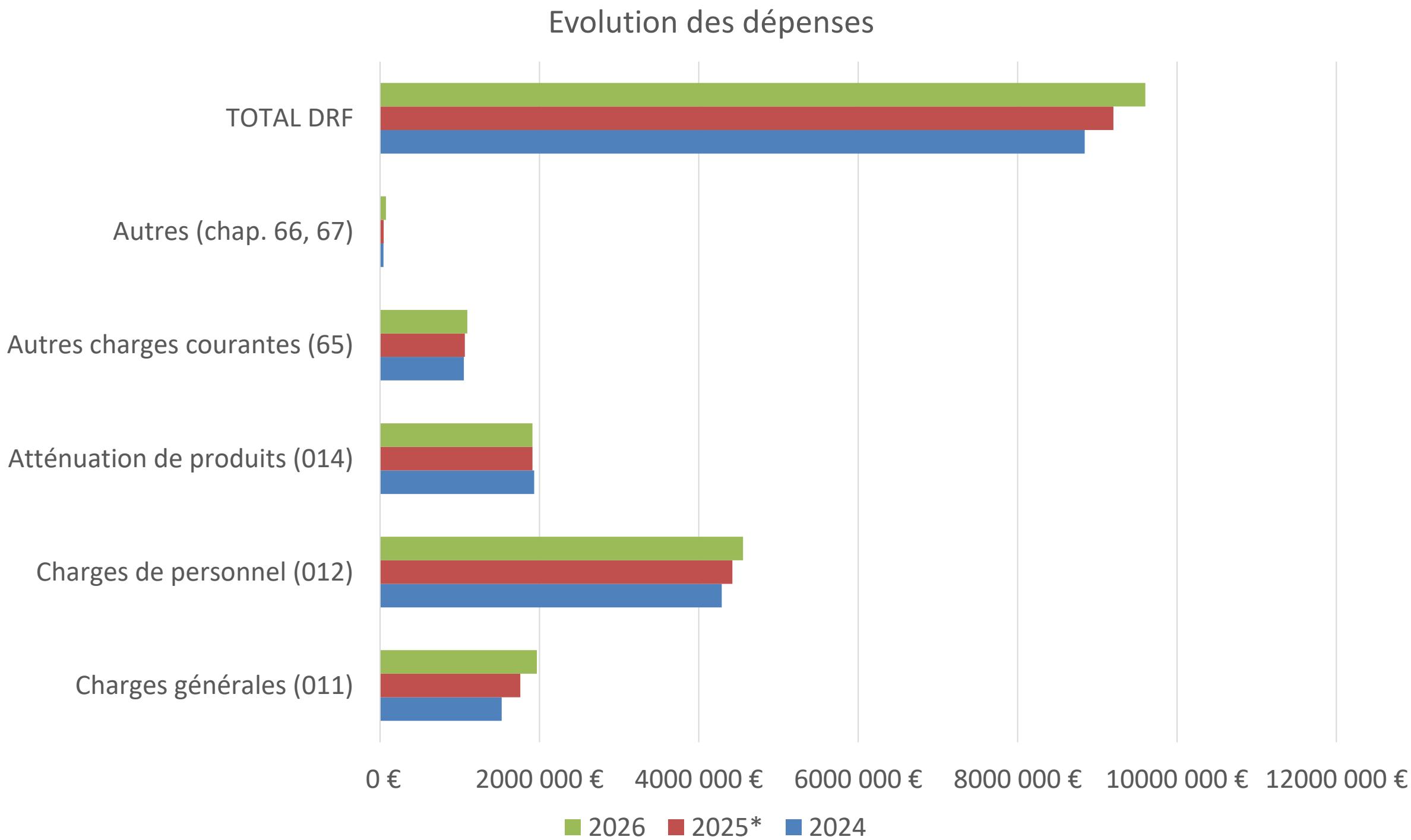
Nature des dépenses	2024	2025*	2026	Evolution 2025/26
Charges générales	1 526 795€	1 760 872€	1 967 481€	11,73%
Charges de personnel	4 286 758€	4 421 982€	4 554 641€	3,00%
Atténuation de produits	1 933 754€	1 911 632€	1 911 632€	0,00%
Autres charges courantes	1 052 150€	1 064 035€	1 051 675€	-1,16%
Autres (chap. 66, 67)	43 587€	44 998€	59 130€	31,41%
TOTAL DRF	8 843 044€	9 203 519€	9 587 560€	3,71%

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Prospective financière : dépenses

- Emprunt :
1 000 000€ en 2026 à
3% sur 15 ans (sur 6
mois)

Frais lignes de
trésorerie : 15 000 €



* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Prospective financière : recettes

Hypothèses de calcul :

- Révision des tarifs
+2% au 01/09 : 4 500€
- Fiscalité : taux constant, bases +1%
- Compensation exonération locaux industriels : -65 900€
- Loyers pôle santé et provisions pour charges : 103 200€

Nature	2024	2025*	2026	Evolution 2025/26
Produits des services	1 139 177€	1 089 487€	1 104 882€	1,41%
Impôts et taxes	7 492 308€	7 494 325€	7 529 325€	0,49%
Dotations et participations	1 631 319€	1 582 816€	1 516 916€	-4,16%
Autres (chap. 013, 75, 77)	116 558€	122 284€	199 914€	63,48%
RRF	10 379 362€	10 288 912€	10 351 037€	0,60%

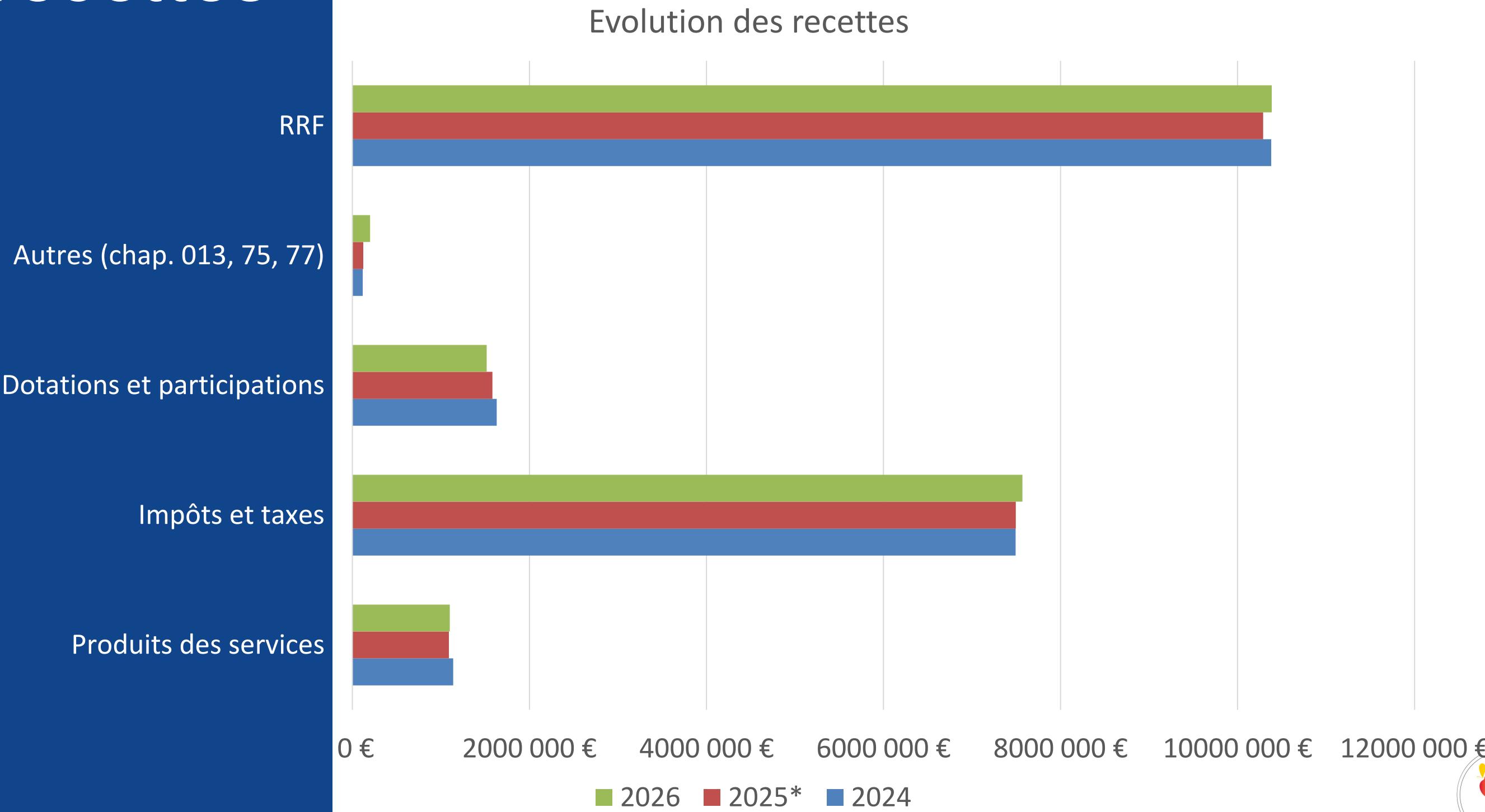


Les recettes évoluent moins vite que les dépenses

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Prospective financière : recettes

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025



Prospective financière : l'autofinancement



Dans un contexte financier incertain et avec une baisse des compensations, les hypothèses de calcul dégradent l'autofinancement

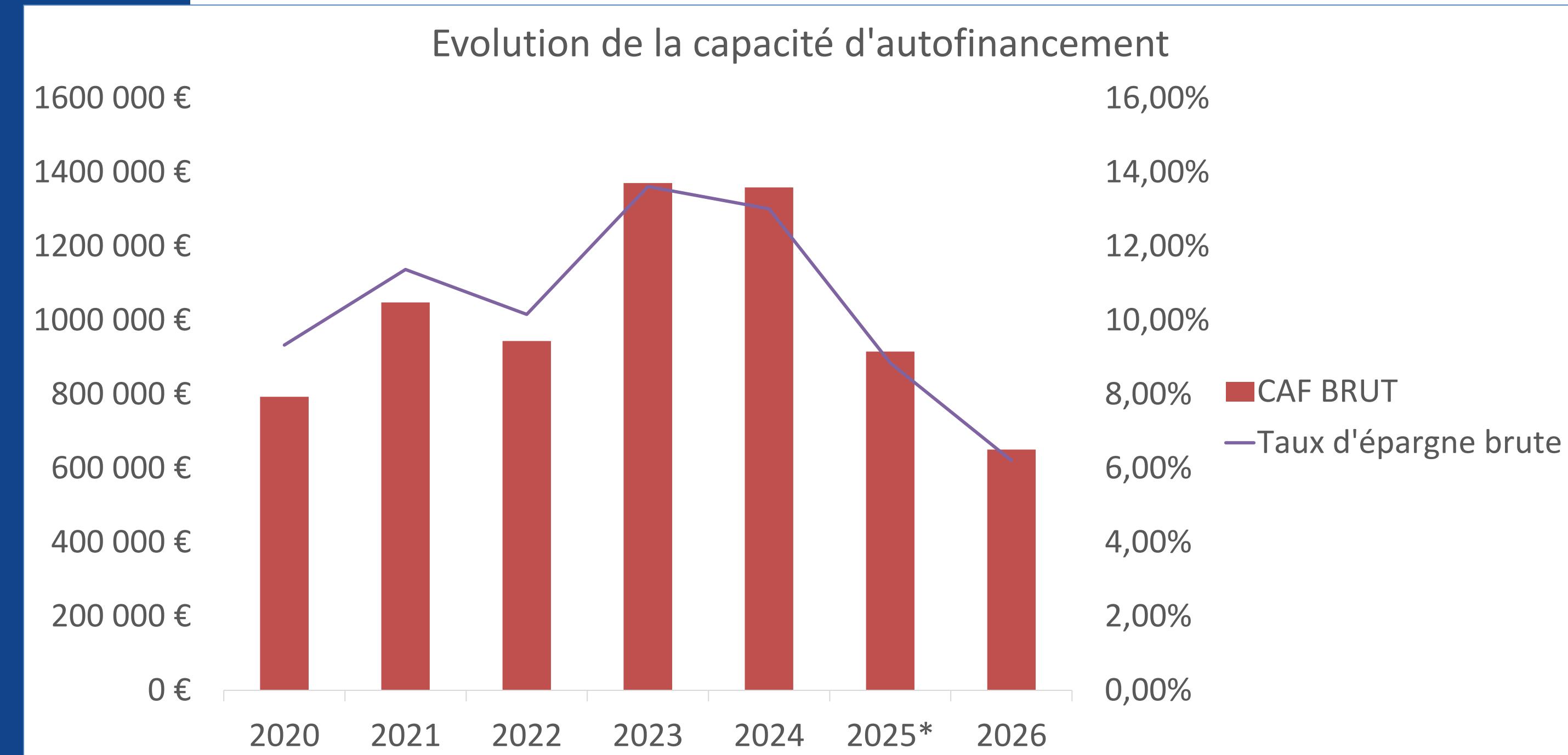
	2024	2025*	2026
Recettes	10 444 178 €	10 346 445 €	10 473 760 €
Dépenses	9 085 033 €	9 430 922 €	9 823 220 €
CAF BRUTE	1 359 145 €	915 523 €	650 540 €
Taux d'épargne brute	13,01%	8,85%	6,21%
Remboursement du capital	316 143 €	317 475 €	331 594 €
CAF NETTE **	1 043 001 €	598 048 €	318 946 €
Taux d'épargne nette	9,99%	5,78%	3,05%

** Dégradation de la CAF nette qui permet le financement de nouveaux projets.

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Prospective financière : l'autofinancement

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025



Autorisations de programme (AP)

	2024	2025*	2026	Total
Dépenses	1 695 878 €	1 822 051€	12 972 €	3 530 901 €
Recettes	278 192 €	1 146 623 €	999 586 €	2 424 401 €
Dont subventions		847 734 €	997 458 €	1 845 192 €
Dont FCTVA	278 192 €	298 889 €	2 128 €	579 209 €
Autofinancement				1 106 500 €
				31,34%

2024AP1 : Construction du PSLA
Montant total AP estimé : 3 710 000€

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Autorisations de programme (AP)

	2024	2025*	2026	2027	Total
Dépenses	92 255 €	2 554 275 €	1 378 470 €	0 €	4 025 000 €
Recettes	15 134 €	531 294 €	1 073 800 €	1 000 124 €	2 620 352 €
Dont subventions		112 291 €	1 073 800 €	374 000 €	1 560 091 €
Dont FCTVA	15 134 €	419 003 €	0 €	226 124 €	660 261 €
Dont vente bâtiment				400 000 €	400 000 €
Autofinancement				1 404 648 €	34,90 %

2024AP2 : Construction du siège
Montant total AP estimé : 4 025 000€

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Les nouveaux projets

	2026	2027	2028
Rénovation énergétique des bâtiments	650 080 €	603 532 €	459 648 €
Aire de grand passage	580 000 €	-	-
Terrain de foot	68 000 €	-	-
Piste d'athlétisme	-	500 000 €	1 000 000 €
TOTAL	1 298 080 €	1 103 532 €	1 459 648 €

- Rénovation énergétique des écoles à Blangy le Château et Bonneville la Louvet : fonds vert notifié
- Achat et aménagement de l'aire de grand passage
- Drainage du terrain de foot

Les projets récurrents

Estimation réalisée selon la moyenne des 5 dernières années

	2026	2027	2028
Gros entretien des bâtiments	200 000€	200 000€	200 000€
Renouvellement de matériels divers	55 000€	55 000€	55 000€
TOTAL	255 000€	255 000€	255 000€

PRINCIPAUX RATIOS



	2020	2021	2022	2023	2024	2025*	Moyenne 2020/25	Moyenne EPCI**
DRF/hab	377,89	401,36	409,35	424,12	441,62	453,89	418,04	398
Impôts/hab	269,16	211,65	201,66	181,05	183,53	183,05	205,01	183
RRF/hab	430,75	463,71	470,20	504,01	518,35	507,42	482,41	481
Equipement/hab	103,18	94,35	231,19	88,99	131,27	239,23	148,03	102
Encours dette/hab	134,15	170,07	153,68	136,31	119,45	102,30	135,99	202
DGF/hab	49,21	48,97	48,60	48,33	48,07	49,70	48,81	49
Personnel/DRF	44,69%	44,64%	46,23%	46,17%	48,48%	48,05%	46,38%	42,00%
DRF+capital/RRF	90,81%	89,85%	90,45%	87,29%	88,24%	92,54%	89,86%	86,90%
Taux d'équipement : Equipement/RRF	23,95%	20,35%	49,17%	17,66%	25,32%	47,15%	30,60%	21,20%
Taux d'endettement	31,14%	36,68%	32,68%	27,04%	23,04%	20,16%	28,46%	42,10%
Délai de désendettement en année	2,54	2,73	2,53	1,71	1,56	1,91	2,16	4,2

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

** Source : DGCL, les finances des groupements de communes à fiscalité propre en 2024 (mise en ligne en 2025) EPCI à fiscalité propre de 15 000 à moins de 30 000 habitants

BUDGETS ANNEXES



Budget annexe : Déchets

Recettes

En 2023, TEOM : 15,30%

Nature des recettes	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Produits des services	159 417 €	232 739 €	283 200 €	225 000 €	273 548 €	272 882€
Impôts et taxes	2 300 651 €	2 470 850 €	2 611 950 €	3 245 269 €	3 422 305 €	3 534 993€
Dotations et participations	150 715 €	274 547 €	239 349 €	279 783 €	410 027 €	396 778 €
Autres (chap. 75, 77)	1 456 €	1 342 €	646 €	120 €	135 099 €	6 186 €
TOTAL RRF	2 612 239 €	2 979 478 €	3 135 145 €	3 750 172 €	4 240 980 €	4 210 839€
Excédent consacré à la nouvelle déchetterie	-€	120 000 €	130 000 €	410 000 €	652 500 €	1 120 765€

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Budget annexe : Déchets

Recettes

Nature des recettes	évolution 2023/2024	évolution 2024/25*	évolution 2021/25*
Produits des services	21,58%	-0,24%	17,25%
Impôts et taxes	5,46%	3,29%	43,07%
Dotations et participations	46,55%	-3,23%	44,52%
Autres (chap. 75, 77)			
TOTAL RRF	13,09%	-0,71%	41,33%

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Budget annexe : Déchets

Dépenses

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

**TGAP : taxe générale sur les activités polluantes

Nature des dépenses	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Charges générales (011)	1 833 938 €	1 948 315 €	2 252 501 €	2 387 130 €	2 531 131 €	2 486 329€
Charges de personnel (012)	187 988 €	205 260 €	212 488 €	219 568 €	281 086 €	290 000€
Autres charges courantes (65)	664 081 €	1 013 216 €	883 125 €	760 683 €	1 030 822 €	884 148€
Autres (chap. 67)	583 €	76 €	10 584 €	63 978 €	0 €	8 001€
TOTAL DRF	2 686 589 €	3 166 867 €	3 358 697 €	3 431 358 €	3 843 040 €	3 668 478€
TGAP** enfouissement	18€/t	30€/t	40€/t	51€/t	58€/t	65€/t
TGAP incinération	3€/t	8€/t	11€/t	12€/t	14€/t	15€/t

Budget annexe : Déchets

Déchets enfouis :
encombrants, gravats
et DIB (environ 4 700
tonnes/an)

Déchets incinérés :
déchets ménagers,
incinérables de
déchetterie et refus
de tri (environ 6 000
tonnes/an)

Dépenses

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Nature des dépenses	Evolution 2023/2024	Evolution 2024/25*	Evolution 2021/25*
Charges générales (011)	6,03%	-1,77%	27,61%
Charges de personnel (012)	28,02%	3,17%	41,28%
Autres charges courantes (65)	35,51%	-14,23%	-12,74%
Autres (chap. 67)			
TOTAL DRF	12,00%	-4,54%	15,84%
TGAP enfouissement	13,73%	12,07%	116,67%
TGAP incinération	16,67%	7,14%	87,50%

Les nouveaux projets



Budget annexe déchets :

- Gestion des écoulements des eaux
- Achat terrain pour nouvelle déchetterie



Budget annexe Lac : Fonctionnement

Recettes

Nature des recettes	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Redevance SPL	60 646 €	60 865 €	56 705 €	65 783 €	68 721 €	67 110 €
Subvention d'exploitation	- €	200 000 €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RRF	60 646 €	260 865 €	56 705 €	65 783 €	68 721 €	67 110 €

Les dépenses de fonctionnement portant uniquement sur les opérations d'ordre, elles ne sont pas reprises ici.

Budget annexe Lac : Fonctionnement

Recettes

Nature des recettes	Evolution 2023/2024	Evolution 2024/2025	Evolution 2021/2025
Redevance SPL	4,47%	-2,34%	10,26%

Budget annexe Lac : Investissement

Dépenses

Nature des dépenses	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Frais d'études, concessions					16 552 €	22 539 €
Dépenses d'équipements (travaux et acquisition)	102 950 €	254 837 €	229 114 €	104 184 €	74 449 €	139 815 €
Opérations d'ordre	22 586 €		9 618 €	26 044 €	30 931 €	32 697 €
TOTAL	125 537 €	254 837 €	238 732 €	130 228 €	121 932 €	195 051 €

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Investissement 2025



Réhabilitation des réseaux –
tranche 1

138 460 €

Budget annexe Lac : Investissement

Recettes

Nature des recettes	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Dotations (y compris 1068)		60 006 €	95 697 €	11 109 €	80 881 €	9 487 €
Subventions		144 267 €	227 028 €	73 312 €	26 482 €	10 817 €
Opérations d'ordre	22 586 €	15 229 €	25 368 €	40 981 €	46 479 €	57 753 €
TOTAL	22 586 €	219 502 €	348 094 €	125 402 €	153 842 €	78 057 €

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Les nouveaux projets

Budget annexe lac :

- Étude hydraulique et évolution du tracé de la Touques
- Étude réhabilitation des réseaux

Budget annexe : SPANC

Recettes

Nature des recettes	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Produits des services	89 600 €	105 360 €	88 980 €	106 155 €	162 110 €	112 010 €
Dotations et participations	- €	720 €	1 200 €	- €	- €	- €
Autres (chap. 75, 77)	- €	5 826 €	75 €	- €	2 €	796 €
TOTAL RRF	89 600 €	111 906 €	90 255 €	106 155 €	162 112 €	113 416 €

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Budget annexe : SPANC

Recettes

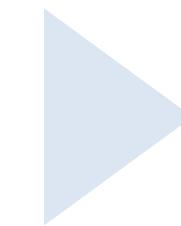
Nature des recettes	Evolution 2023/2024	Evolution 2024/2025	Evolution 2020/2025
Produits des services	52,71%	-30,90%	6,31%

En 2023 et 2024, reprise des contrôles de bon fonctionnement, en 2025 uniquement 2 communes réalisées.

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Budget annexe : SPANC

Dépenses



Les contrôles effectués en 2024 ont été facturés par le prestataire en 2025

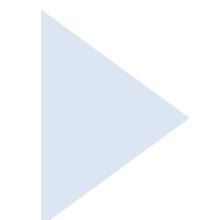
Nature des dépenses	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Charges générales (011)	64 372 €	57 525 €	52 426 €	42 052 €	63 591 €	137 671 €
Charges de personnel (012)	28 856 €	29 999 €	48 657 €	54 780 €	52 216 €	46 800 €
Autres charges courantes (65)	410 €	1 955 €	1 943 €	3 252 €	2 003 €	2 125 €
Autres (chap. 67)	945 €	945 €	3 195 €	- €	185 €	-€
TOTAL DRF	94 583 €	90 424 €	106 222 €	100 083 €	117 995 €	186 596 €

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Budget annexe : SPANC

Dépenses

Nature des dépenses	Evolution 2023/2024	Evolution 2024/25*	Evolution 2021/25*
Charges générales (011)	51,22%	116,49%	139,32%
Charges de personnel (012)	-4,68%	-10,37%	56%
TOTAL DRF	17,90%	58,14%	106,36%



Les charges générales varient selon le nombre de diagnostics réalisés (y compris pour les ventes)

* Montants prévisionnels pour l'exercice 2025

Investissement 2024



Aide à la réhabilitation des assainissements individuels des particuliers

En 2025 : 12 nouveaux dossiers en cours pour 90 424 €

Budget annexe : Zones d'activités



Parc d'activités de Bonneville :

- Fin des travaux d'aménagement et compensation zone humide : 77 724 €
- Solde subvention : 20 738 €

Bilan prévisionnel de l'opération :

-181 000€ (inclus compensation zone humide)

Zone d'activités des 4 routes:
Étude géotechnique : 6 412 €



Zone d'activités de Coudray :

- Travaux d'aménagement : 492 321 €
- Solde prévisionnel de l'opération

Bilan prévisionnel de l'opération : +475 500 €



Etat de la dette

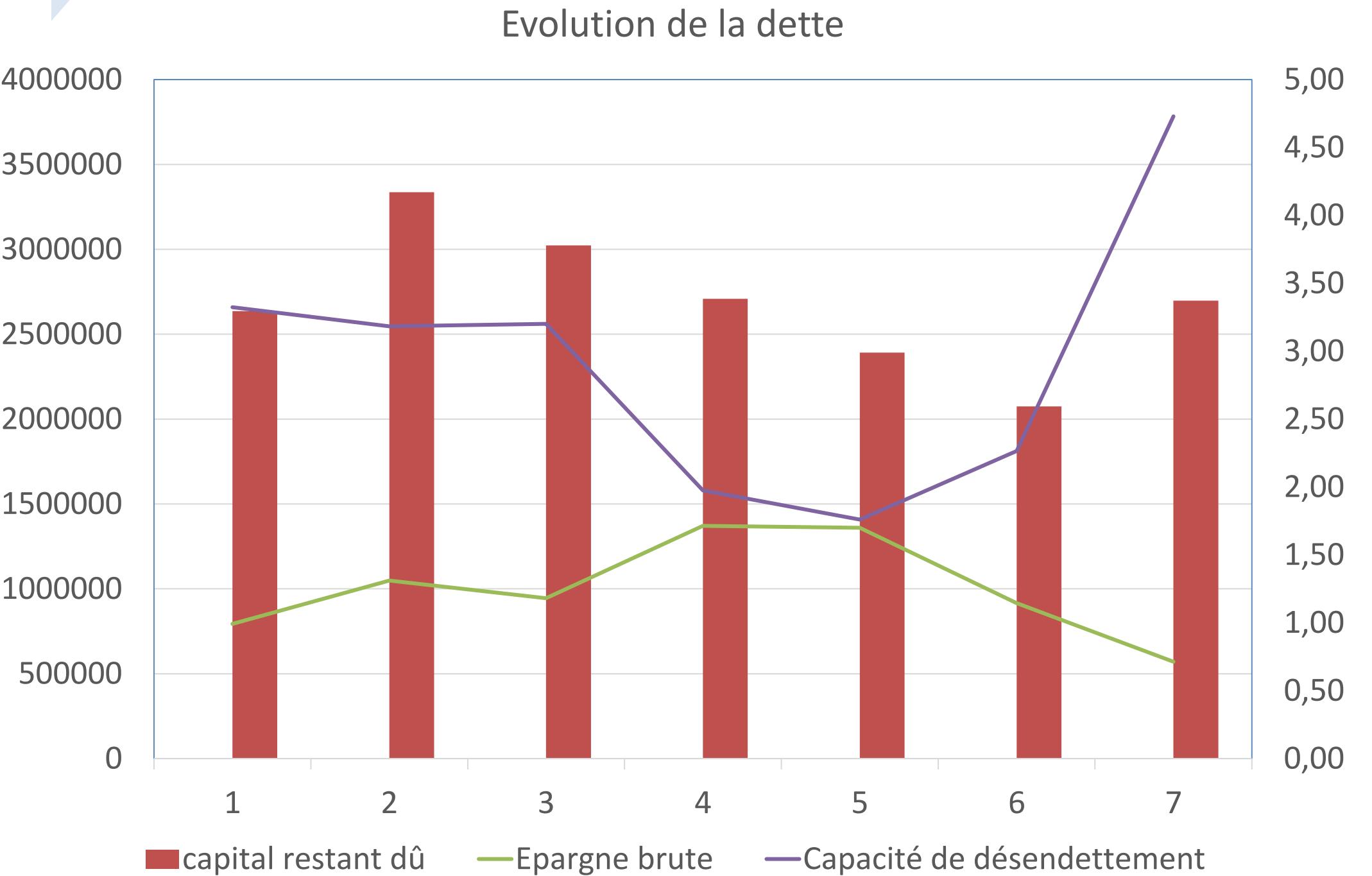
	Travaux 2006	Travaux 2009	Travaux 2014	Travaux 2017	Transfert 2018	Travaux 2020	TOTAL
Organisme	Caisse d'Epargne	Caisse d'Epargne	La banque postale	Caisse d'Epargne	Crédit Agricole	Caisse d'Epargne	
Montant emprunté	400 000 €	435 940 €	1 570 000 €	1 500 000 €	183 266 €	1 000 000 €	5 089 206 €
Échéance	janv-26	juil-29	août-29	mars-33	avr-31	mars-41	
Taux	3,70%	4,64%	2,94%	1,23%	2,56%	0,66%	
Durée	20 ans	20 ans	15 ans	15 ans	15 ans	20 ans	
Capital restant dû	14 002 €	81 739 €	383 778 €	750 000 €	82 348 €	762 500 €	2 074 366 €

Etat de la dette

Simulation nouvel emprunt

- Montant 1 000 000€
- Taux : 3%
- Durée : 15 ans

Une épargne à reconstituer pour ne pas grever la capacité d'autofinancement



Les garanties d'emprunt

Libellé de l'emprunt garanti	Capital	Bénéficiaire	Organisme prêteur	Durée	Taux	Fin de garantie
Logements St Melaine	400 000 €	HPE	Caisse des dépôts	32 ans	3,25%	2038
OPAC compactage	1 374 234 €	OPAC	Caisse des dépôts	41 ans	3,90%	2048
PARTELIOS – 49 logements	759 000 €	PARTELIOS	Caisse des dépôts	40 ans	0,55%	2057
PARTELIOS PLUS	1 612 000 €	PARTELIOS	Caisse des dépôts	40 ans	1,35%	2057
Achat de mobil home et lodge	200 000 €	SPL Terre d'Auge	Crédit Mutuel	7 ans	1,37%	2026
PARTELIOS – 49 logements soutien à la reprise des chantiers	91 000 €	PARTELIOS	Caisse des dépôts	40 ans	0,37%	2061
INOLYA – 20 logements	836 026 €	INOLYA	Caisse des dépôts	13 ans	4,12%	2036
TOTAL	5 272 260 €					

ETAT D'AVANCEMENT DES ORIENTATIONS POLITIQUES depuis 2020



Equiper le territoire pour répondre aux besoins des habitants

Adapter les locaux de la collectivité
aux conditions d'accueil du public,
aux réunions et conditions de travail



Améliorer l'accès aux droits
des familles



Lutter contre la *désertification*
médicale



Construire le territoire de
demain



Construction d'un siège administratif et d'un centre
technique (*travaux en cours pour une livraison programmée 1^{er}
semestre 2026*)

Point Info 14 France Services : réflexion de
déploiement des conseillers numériques dans les
communes structurantes et expérimentation d'une
délocalisation du PI14FS (*opérations réalisées sans succès*)

Construction d'un Pole Libéral Ambulatoire de
Santé (PLSA) (*Ouverture septembre 2025*)

Elaboration du projet de territoire (diagnostic,
ateliers, concertation)

Equiper le territoire pour répondre aux besoins des habitants



Adapter les locaux de la collectivité aux conditions d'accueil du public, aux réunions et conditions de travail

Améliorer l'accès aux droits des familles

Lutter contre la désertification médicale

Favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants

Améliorer et moderniser l'accueil

Proposer une offre de service équilibrée sur le territoire

- Construction du pôle scolaire à St Etienne la Thillaye
(ouverture septembre 2024)
- Construction réalisée du pôle enfance multi accueil (crèche, RPE, CLSH)
(ouverture janvier 2023)
- Rénovation des bâtiments scolaires
(travaux réalisés chaque année selon le programme annuel)
- Qualification des accueils périscolaires en Accueil Collectif de Mineurs
(projet achevé pour St Philbert des Champs, Le Breuil en Auge et Pont l'Evêque)
- Uniformisation du mode de restauration sur l'ensemble du territoire
(étude lancée sur le projet de cuisine centrale)
- Ecriture d'un Projet Alimentaire Territorial
(prise d'informations – projet qui pourra être mené à l'issue de l'étude et après validation de l'organisation de la distribution et préparation des repas)
- Déploiement d'un portail famille pour la gestion à distance des inscriptions, facturation, etc.
(portail ouvert à la rentrée 2022/2023)

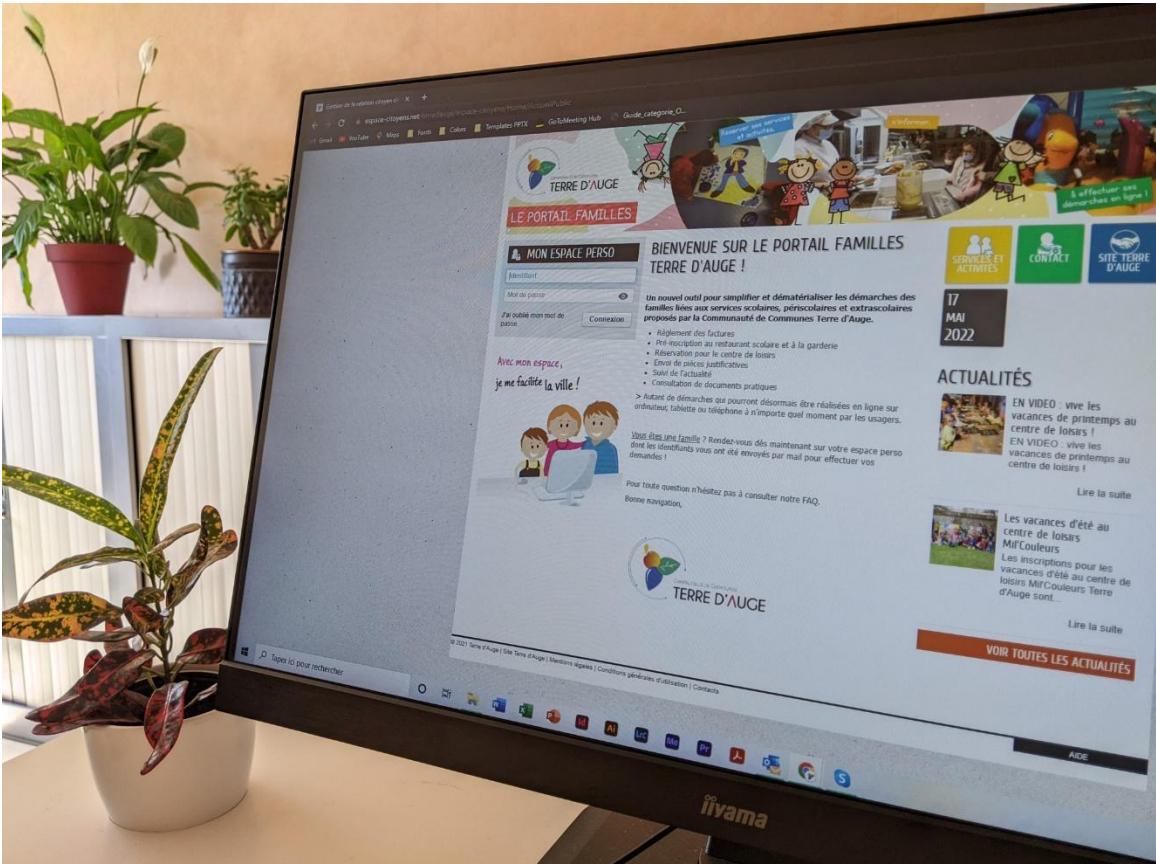
Favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants

Grandir,
Apprendre,
s'amuser



- Développement de l'offre durant les vacances scolaires
(plusieurs mini-camps ont été proposés et ont du succès)
- Renouvellement et pérennisation le projet « sport » au sein des écoles
(projet déployé – planning complet)
- Programme de lutte contre le gaspillage en restauration scolaire
(opérations sur chaque site de restauration– 1ers impacts constatés sur la quantité d'achats de fournitures)
- Organisation de plusieurs temps forts *(olympiades, parlement des enfants au Breuil en Auge, savoir rouler à vélo, semaine sans écrans, ateliers et temps festifs avec les RPE, festival enfance ...)*
- Participation à plusieurs actions *(sensibilisation à la préservation des océans, la grande lessive, collecte de fournitures pour les enfants de pays défavorisés, Vélodays...)*
- Maintien du lien intergénérationnel *(réalisation de cartes de vœux pour les ainés et les résidents des EHPAD, organisation d'activités et visites)*
- Organisation de différentes sorties au centre de loisirs *(Zoo, parc bagatelle, découverte de Paris, caserne des pompiers, ferme pédagogique...)*

Favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants



Grandir,
Apprendre,
s'amuser

Proposer une offre de
service équilibrée sur
le territoire

Améliorer et
moderniser
l'accueil



Dessiner et construire ensemble l'avenir du territoire

Organiser
l'aménagement
du territoire et
optimiser la
consommation
foncière

Favoriser les
projets
d'aménagement

Rechercher le
foncier pour les
projets
intercommunaux

- Suivi et modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : 6 modifications finalisées et approuvées (*poursuite du suivi en lien avec la loi Climat et résilience et de la concertation avec les communes*)
- Demi diffuseur de la Haie Tondue (*travaux en cours, ouverture prévue pour décembre 2025*)
- Etude territoriale de l'habitat et Réalisation d'une OPAH (*étude achevée en 2023 et compétence OPAH redonnée aux communes*)
- Etude de délimitation des zones humides (*étude achevée*)
- Accompagnement des communes dans leurs projets d'aménagement (*5 conventions signées entre Terre d'Auge, le CAUE et les communes volontaires qui ont des projets d'aménagement : Bonneville la Louvet, St Philbert des Champs, Beaumont en Auge et deux à Blangy le Château*)
- Aire d'accueil des gens du voyage (*dossier d'expropriation en cours sur la commune de Beaumont en Auge -poursuite des études d'aménagement en 2026*)

Dessiner et construire ensemble l'avenir du territoire



Rechercher le foncier
pour les projets
intercommunaux

Favoriser les
projets
d'aménagement

Organiser l'aménagement
du territoire et optimiser la
consommation foncière

Construire des équipements de qualité afin d'impulser une pratique de l'activité sportive

Soutenir les associations sportives du territoire

Moderniser et sécuriser les installations

Offrir des équipements de qualité et soutenir les associations du territoire

- Construction d'un terrain de football synthétique avec ses vestiaires et son parking (*construction terminée en 2020*)
- Construction d'un boulodrome extérieur (*construction terminée en 2020*)
- Aménagement de city stades (*recherche et étude de foncier en cours*)
- Aménagement du complexe sportif d'Ornano (*étude prospective réalisée et projet de piste d'athlétisme en attente d'attribution des financements*)
- Aménagement de chemins de randonnée (10 créés – 2 nouveaux à venir)
- Aide aux associations par le versement de subventions (*enveloppe annuelle maintenue*)
- Mise à disposition de nos équipements (*conventions d'occupation signées, optimisation des créneaux, accueil de championnats départementaux*)
- Edition d'un guide des sports et organisation du forum des associations (*réalisées annuellement*)
- Travaux (*réalisés annuellement*) et programme d'amélioration de la qualité de l'air (*diagnostic dans les ERP à mener*)

Offrir des équipements de qualité et soutenir les associations du territoire



Moderniser et sécuriser les installations

Soutenir les associations sportives du territoire

Construire des équipements de qualité afin d'impulser une pratique de l'activité sportive

Proposer un service performant et de qualité aux usagers

Respecter et préserver l'environnement

- Intégration des 10 communes de l'ex cdc Cambremer dans la gestion des déchets (*collecte en porte à porte et du verre réalisée depuis 2021, accès et conventionnement pour les déchetteries réalisés*)
- Etude de restructuration de la collecte des déchets (*Etude menée et scénario final sélectionné*)
- PLPDMA « Objectif VeRRt » (*Programme de prévention des déchets finalisé et plan d'actions en cours de déploiement*)
- Réflexion sur l'incinération (*Adhésion au projet Normantri, travail avec le SEVEDE*)
- Tri à la source des biodéchets (*distribution de composteurs aux usagers depuis juillet 2024, mise en place d'animations de sensibilisation, lancement d'opérations foyers témoins en 2025*)
- Développement des déchetteries (*Acquisition en cours pour le foncier de la nouvelle déchetterie / Optimisation de la déchetterie actuelle avec une nouvelle signalisation, changement de sens, mise en place de vignettes pour les usagers en 2025*)

Respecter et préserver l'environnement

Conseiller,
accompagner et
contrôler les
installations
d'assainissement
non collectif



Préparer le
transfert de
nouvelles
compétences



- Reprise des contrôles périodiques (*démarrage de la 1ère campagne en 2023*)
- Aides pour la réhabilitation des installations des usagers (*conventionnement avec l'Agence de l'Eau pour les travaux de réhabilitation d'installations présentant des dysfonctionnements pour environ 12 dossiers par an*)
- Transfert des compétences eau potable et assainissement collectif (*étude lancée en 2022, état des lieux réalisé, transfert obligatoire annulé par décision de l'Etat*)

Respecter et préserver l'environnement



Proposer un service performant et de qualité aux usagers

Conseiller, accompagner et contrôler les installations d'assainissement non collectif

Préparer le transfert de nouvelles compétences

Participer à la transition énergétique

Engager le territoire dans la lutte contre le changement climatique

Restaurer les espaces naturels

- Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (*Projet lancé en 2023, diagnostic réalisé, définition de la stratégie et du plan d'actions en 2025*)
- Cadastre solaire (convention signée avec le SDEC depuis 2022)
- Projet bois énergie, chaufferie collective (*études d'opportunité réalisées, en suspens car projets économiquement non viables, action à redéfinir dans le cadre du PCAET*)
- Etudes ERC et compensation des zones humides (*étude de délimitation réalisée, compensations mises en place lors des projets intercommunaux*)
- Amélioration du fonctionnement des marais de la Touques (*étude en cours, suspendue en attente des financements*)
- Restauration et aménagement des cours d'eau (*programme annuel de travaux mis en place par le SMBVD Dives (Ancre et Dorette) et le SMBVT (Touques)*)

Contribuer au
développement
des mobilités
douces



Participer à la transition énergétique

- Aide à l'achat de vélo à assistance électrique (*programme mis en place depuis 2023*)
- Projet de véloroute Lisieux-Pont l'Evêque (*étude de faisabilité finalisée, compétence reprise par le Département, copil pour le lancement des études de conception en janvier 2025*)

Participer à la transition énergétique



Engager le territoire
dans la lutte contre
le changement
climatique

Restaurer les espaces
naturels

Contribuer au
développement des
mobilités douces

Créer et aménager des zones d'activités



Soutenir les entreprises, l'artisanat et l'emploi



Favoriser et faire prospérer l'activité économique

- Développement des sites économiques (*Réalisation des Zones d'Activités du Gosset, de l'extension du Grieu, de Bonneville la Louvet, de Coudray, étude en cours sur celles d'Annebault / Drubec et Le Breuil en Auge en réflexion*)
- Entretien et gestion des zones existantes (*programme annuel pour La Croix Brisée, Le Grieu, Launay, Reux, Annebault, La Forge, Bonneval*)
- Accompagnement par un cabinet expert (*Permanences réalisées en 2023*)
- Partenariat aux organismes en faveur de l'emploi ou de l'insertion (*contribution financière au PLIE Nord Pays et à Mission Locale Baie de Seine, participation au CATEF, projet de conventionnement avec l'Agence Régionale de l'orientation et des métiers, conventions de revitalisation de 2 groupes industriels*)
- Dispositifs d'aide aux entreprises (*Convention Impulsion proximité avec l'ADN de la Région, Convention Initiative Calvados du Département, Adhésion à Calvados Attractivité et au club des développeurs économiques du Département*)
- Soutien à l'agriculture et aux produits locaux (*Participation annuelle au Comice Agricole*)



Favoriser et faire prospérer l'activité économique

- Réalisation d'un diagnostic de l'environnement économique (*restitution programmée en 2026*)
- Réalisation d'un diagnostic artisanat avec la CMA Normandie et d'un événement « soirée jeunes entreprises » (*restitution programmée en 2026*)
- Réflexion et observatoire sur la politique du commerce pour une meilleure couverture du territoire par rapport au schéma du PLUi (*non engagée*)

Favoriser et faire prospérer l'activité économique



Créer et aménager
des zones
d'activités

Soutenir les entreprises,
l'artisanat et l'emploi

Faire prospérer l'activité
économique

Développer
l'attrait
touristique
du territoire



Promouvoir
le territoire



Développer l'attractivité du territoire

- Déploiement de l'Agence d'Attractivité Terre d'Auge (*participation et contribution à la SPL, réflexions sur les axes de développement et d'exploitation*)
- Travaux pour l'amélioration des infrastructures (*construction d'une aire de restauration, rénovation des sanitaires et aménagement d'une frange paysagère au lac, travaux à l'office de tourisme, étude de scénario pour le programme d'aménagement global et sécurité incendie*)
- Etude pour la définition d'une stratégie touristique (*étude lancée en 2025*)
- Acquisition du domaine du Hougou (acquisition en cours – portage foncier et étude flash EPFN – perspective d'accompagnement par la Chambre d'Agriculture)
- Développement d'actions pour valoriser l'ensemble du territoire auprès des habitants et visiteurs (*actions menées par l'Office de Tourisme*)
- Stratégie de communication visant à promouvoir les actions intercommunales et les services offerts aux habitants (*moyens, outils, événements mis en place et déployés chaque année*)
- Développement d'une marque de territoire / un label (*réflexion à mener*)
- Promotion du patrimoine local et gastronomique (*réflexion sur une maison du fromage : étude réalisée, projet défini, lieu à définir / inventaire des lavoirs : recensement participatif réalisé – 111 lavoirs recensés – réflexion en cours sur la création d'une œuvre interactive pour la restitution des travaux réalisés*)

Développer l'attractivité du territoire



Développer l'attrait
touristique du
territoire

Promouvoir le territoire

Garantir à tous l'accès à la culture

Coordonner
la culture de
proximité



Sensibiliser
et favoriser
la pratique
musicale



- Continuité de l'offre culturelle (*renouvelée chaque année avec l'organisation d'une programmation annuelle de manifestations*)
- Coordination et partenariat pour fédérer et impliquer les acteurs locaux (*réunions annuelles*)
- Contrat de développement Culturel Territorial avec le Département (*contrat signé depuis 2020 , renouvellement en 2025*)
- Projet d'établissement de l'école de musique (*séminaire sur les orientations en 2023, projet élaboré en 2024, projet achevé*)
- Schéma Départemental des pratiques artistiques (*convention signée en 2025*)
- Interventions musicales dans toutes les écoles du territoire (*depuis septembre 2025*)
- Travaux d'aménagement du bâtiment (*entretien annuel et rénovation de la salle du sous-sol en 2025*)
- Valorisation des pratiques (*projet renouvelé chaque année avec l'organisation d'événements rassemblant de nombreux spectateurs*)
- Politique tarifaire (*mise en place en 2022, projet achevé*)

Dynamiser
l'image de la
bibliothèque



Garantir à tous l'accès à la culture

- Contrat Territoire lecture (*mis en place en 2020, renouvellement en 2025*)
- Réflexion sur l'organisation du réseau de lecture publique (*séminaire sur les orientations en 2023, arbitrage validé par l'assemblée des maires*)
- Construction d'un nouvel équipement de lecture publique (*projet non retenu lors de l'arbitrage en assemblée des maires*)
- Participation à la programmation départementale « Imaginons Demain »
- Modification des conditions tarifaires du réseau des bibliothèques (*gratuité à compter de 2025*)
- Coordination d'actions (*Projet culturel « Terre d'Eau » en 2025 et 2026,*)

Garantir à tous l'accès à la culture



Coordonner la culture de proximité

Sensibiliser et favoriser la pratique musicale

Dynamiser l'image de la bibliothèque

ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES



Etat des lieux des ressources humaines



- 126 agents
- 102 ETP (Equivalents Temps Plein), en 2024
99,75 ETP, 2023
94,11 ETP
- Temps de travail respectant les 1 607 heures depuis la création de la Communauté de Communes au 01/01/2003.

En 2024, les mesures prises par l'Etat ont fortement impacté la masse salariale :

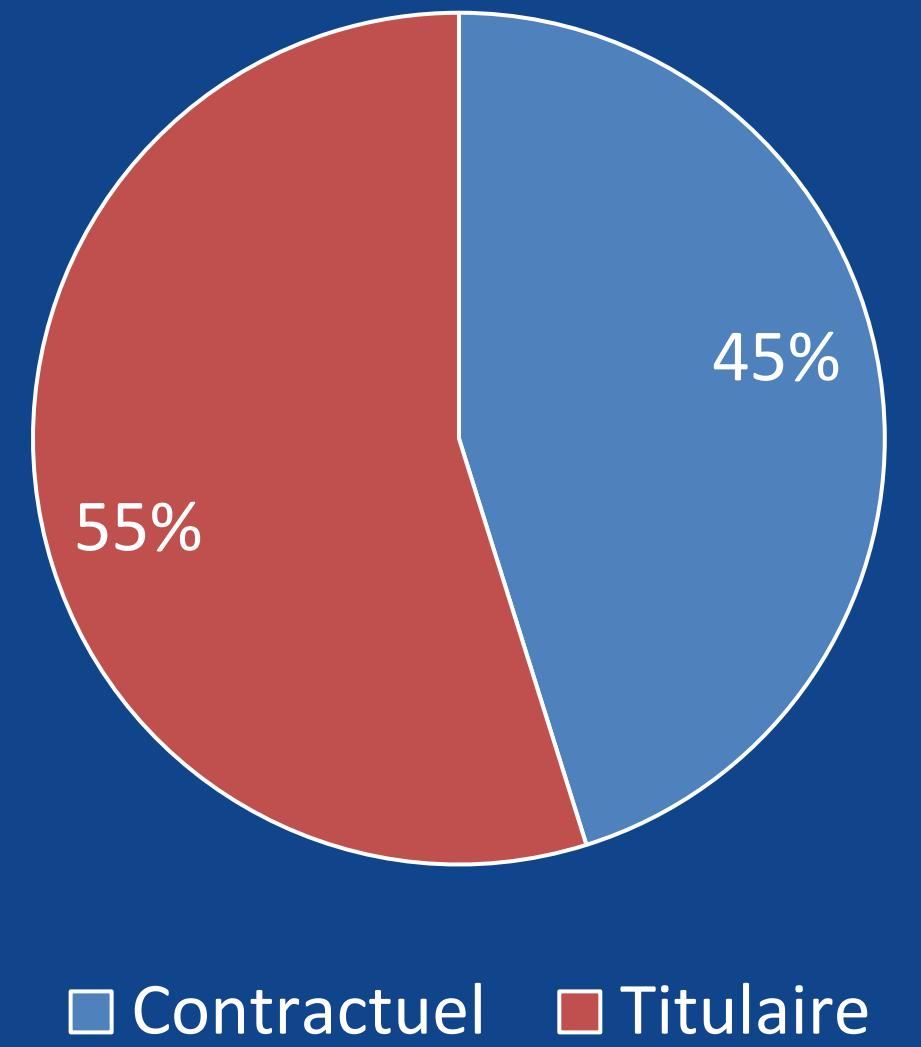
- Revalorisation du point d'indice en année pleine
- Attribution de 5 points d'indice supplémentaires aux agents de catégorie B et C
- Prime exceptionnelle pouvoir d'achat
- Révision du CIA

En 2025, impact de la hausse du taux de cotisation de la CNRACL passant de 31,65% à 34,65%

En 2026, nouvelle hausse du taux de cotisation de la CNRACL à 37,65%, puis 40,65% en 2027 et 43,65% en 2028.

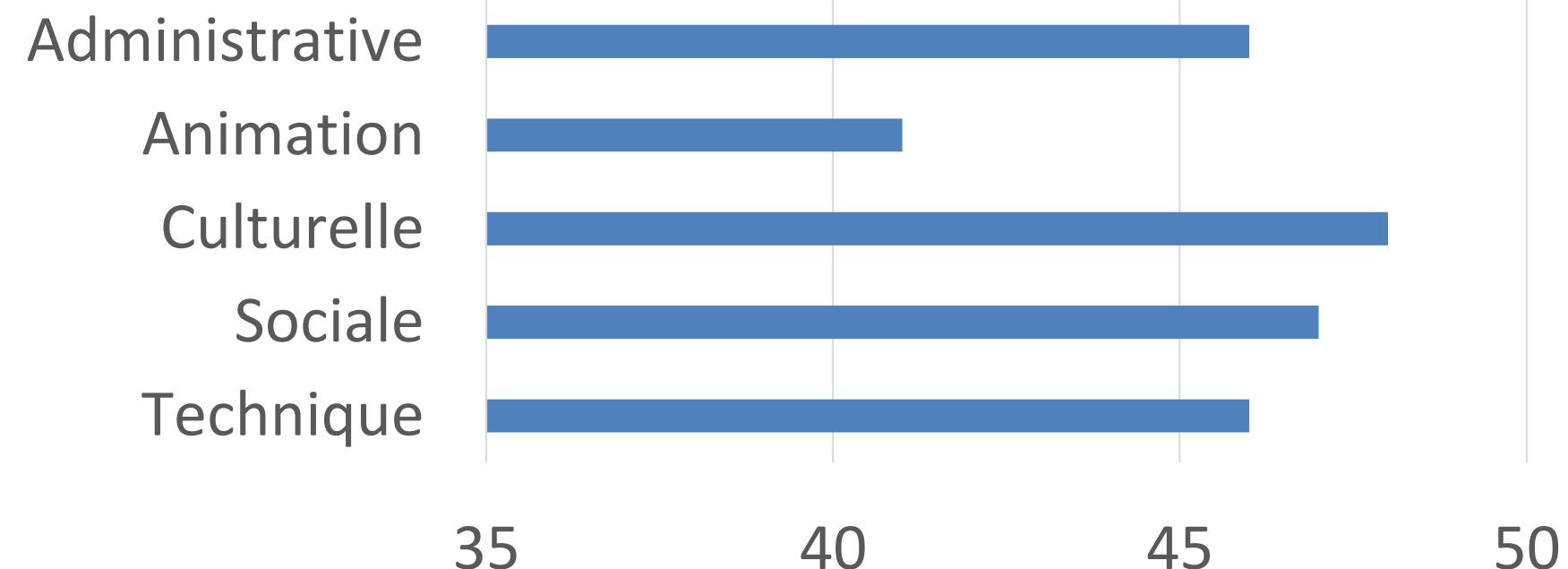
Etat des lieux des ressources humaines

% d'agents par statut

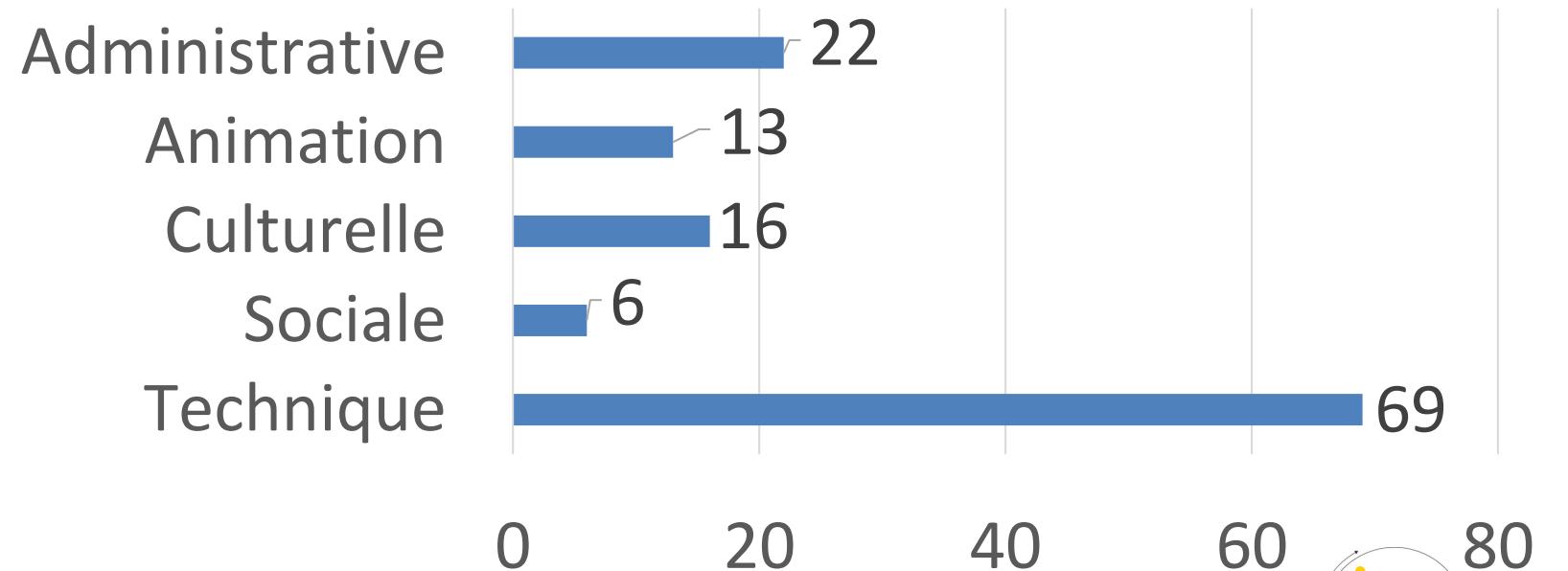


100

Moyenne d'âge par filière

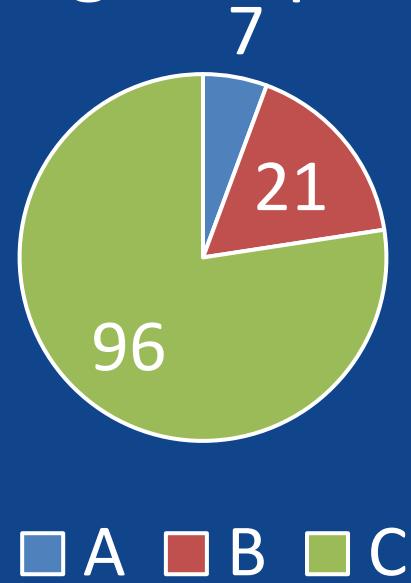


Nombre d'agents par filière

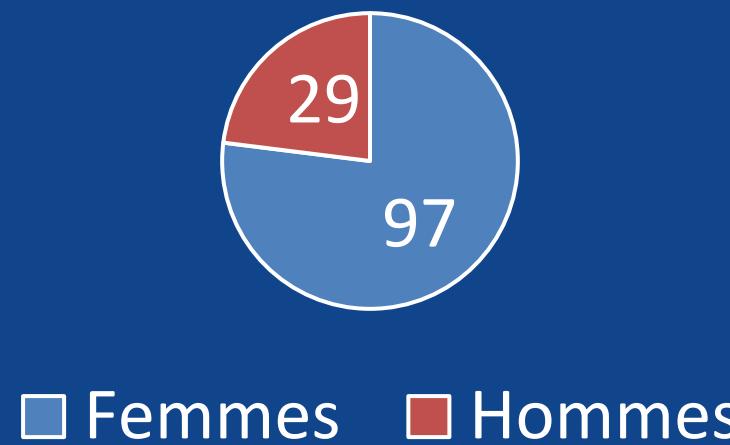


Etat des lieux des ressources humaines

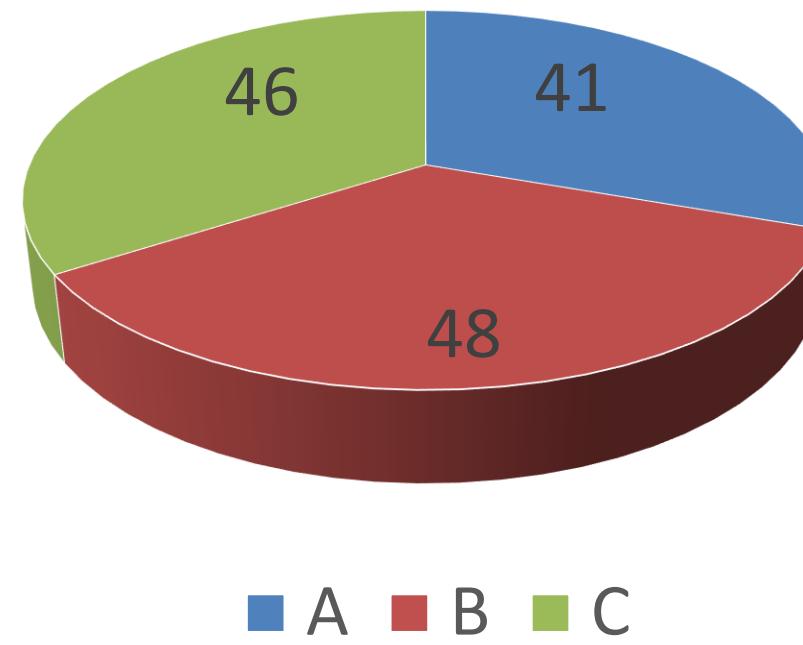
Nombre d'agents par catégorie



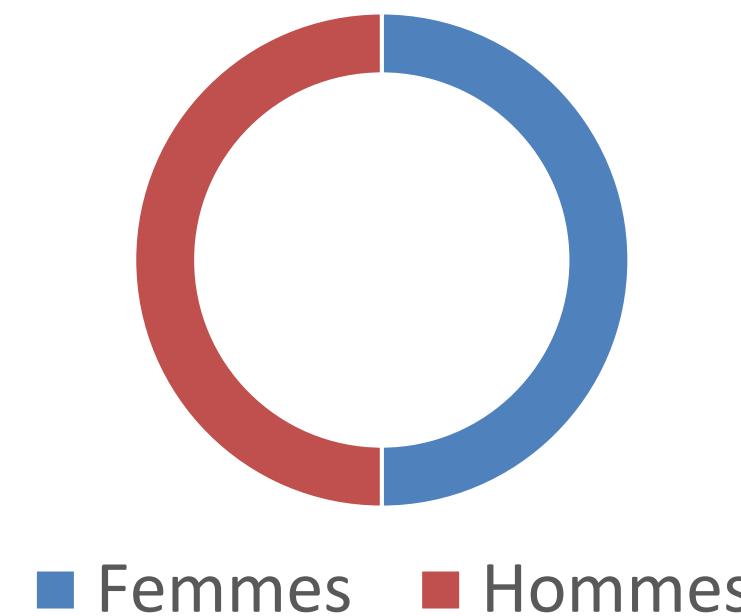
Nombre d'agents par sexe



Moyenne d'âge par catégorie



Moyenne d'âge par sexe



▶ Âge moyen
des effectifs :
44 ans

Etat du personnel



- Augmentation du taux de cotisation patronale de la CNRACL (à effectif constant)
- 3 points supplémentaires de cotisation par an, pendant 4 ans

	Taux	Cotisation patronale annuelle	Coût supplémentaire	Evolution/ an
2024	31,65%	448 440,94 €		
2025	34,65%	490 947,19 €	42 506,25 €	9,48%
2026	37,65%	533 453,44 €	42 506,25 €	8,66%
2027	40,65%	575 959,69 €	42 506,25 €	7,97%
2028	43,65%	618 465,94 €	42 506,25 €	7,38%
TOTAL à effectif constant		2 667 267,19 €	170 025,00 €	37,91%

ANNEXES



Etat annuel des indemnités

Dans une volonté de transparence, la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a institué une nouvelle obligation à destination des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre. Chaque année, un état représentant l'ensemble des indemnités reçues par les élus siégeant dans leur conseil doit être produit.

L'état annuel présente les indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées au sein :

- Du conseil municipal, communautaire ou métropolitain
- De tout syndicat mixte, pôle métropolitain, pôle d'équilibre territorial et rural, etc.
- De toute société d'économie mixte locale, société publique locale, société d'économie mixte à opération unique et ses filiales

L'article L5211-12-1 du CGCT prévoit que cet état soit présenté aux membres du Conseil communautaire chaque année avant le vote du budget primitif.

Les montants indiqués dans le tableau ci-après sont exprimés en euros et en brut.

Etat annuel des indemnités

Nom prénom	Indemnités perçues au titre du mandat communautaire			Indemnités perçues au titre de représentant communautaire*	Indemnités perçues au titre de représentant au sein de la SPL
	Indemnité de fonction	Remboursement frais	Avantage en nature	Indemnité de fonction	Indemnité de fonction
ASSE Christian	9 283 €	- €	- €		
CARVAL-BOULANGER Delphine	2 960 €	- €	- €		
COGE Dorian	9 283 €	- €	- €		
COTHIER Florence	9 283 €	- €	- €		
DESHAYES Yves	9 283 €	- €	- €	SCOT -€	
DUTACQ Jean	9 283 €	- €	- €		
EBRARD Sylviane	2 960 €	- €	- €		
HUET Eric	9 283 €	- €	- €		
LEBRUN Joël	- €	- €	- €	SEVEDE : 7 715 €- remboursement frais de mission 301 €	SPL NORMANTRI -€
MAYEUX Laurent	9 283 €	- €	- €		
POTTIER David	9 283 €	- €	- €	SMBVT : 8740€	
ROSEAU Jérémy	23 183 €	105 €	- €		SPL TERRE D'AUGE -€
VARIN Anne	2 960 €	- €	- €		
TOTAL	106 327 €	- €	- €		

* Données 2024

Participation au capital social

SPL Terre d'Auge Attractivité

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant
Terre d'Auge	540	135 000 €
Lisieux Normandie	60	15 000 €
TOTAL	600	150 000 €

Participation au capital social



Normantri

ACTIONNAIRE	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT
SYVEDAC	773 271	773 271 €
SEROC	307 409	307 409 €
SMICTOM DE LA BRUYERE	51 128	51 128 €
SMEOM D'ARGENCES	50 248	50 248 €
CC PAYS DE FALAISE	64 030	64 030 €
CA LISIEUX NORMANDIE	172 954	172 954 €
CC TERRE D'AUGE	49 012	49 012 €
CC CINGAL SUISSE NORMANDE	21 204	21 204 €
CA LE COTENTIN	430 745	430 745 €
CC BAIE DU COTENTIN	24 096	24 096 €
SYNDICAT MIXTE POINT FORT	270 988	270 988 €
CC COUTANCES MER ET BOCAGE	61 220	61 220 €
SIRTOM REGION FLERS CONDE	182 468	182 468 €
SITCOM ARGENTAN	101 227	101 227 €
TOTAL	2 560 000	2 560 000 €

Les attributions de compensation

Commission
d'évaluation des
charges du
18/09/2018

Communes	Recettes fiscales transférées	Charges transférées	Attribution de compensation
Annebault	44 200 €	35 275 €	8 925 €
Auvillars	13 648 €	23 882 €	-10 234 €
Les Authieux sur Calonne	6 209 €	11 820 €	-5 611 €
Beaumont en Auge	20 617 €	33 548 €	-12 931 €
Blangy le château	33 501 €	89 783 €	-56 282 €
Bonnebosq	48 562 €	71 245 €	-22 683 €
Bonneville la Louvet	10 937 €	59 916 €	-48 979 €
Bonneville sur Touques	2 181 €	15 233 €	-13 052 €
Bourgeauville	21 523 €	1 117 €	20 406 €

Les attributions de compensation

Commission
d'évaluation des
charges du
18/09/2018

Communes	Recettes fiscales transférées	Charges transférées	Attribution de compensation
Branville	20 664 €	-4 088 €	24 752 €
Le Breuil en Auge	30 406 €	78 886 €	-48 480 €
Le Brévedent	6 639 €	6 773 €	-134 €
Canapville	2 472 €	11 068 €	-8 596 €
Clarbec	15 130 €	33 095 €	-17 965 €
Danestal	27 635 €	611 €	27 024 €
Drubec	15 888 €	6 167 €	9 721 €
Englesqueville en Auge	43 €	3 762 €	-3 719 €
Le Faulq	6 289 €	8 564 €	-2 275 €
Fierville les Parcs	1 345 €	6 286 €	-4 941 €
Le Fournet	2 048 €	9 894 €	-7 846 €

Les attributions de compensation

Commission
d'évaluation des
charges du
18/09/2018

Communes	Recettes fiscales transférées	Charges transférées	Attribution de compensation
Formentin	10 690 €	27 561 €	-16 871 €
Glanville	2 729 €	15 009 €	-12 280 €
Léaupartie	4 335 €	4 911 €	-576 €
Manerbe	30 680 €	43 110 €	-12 430 €
Manneville la Pipard	8 334 €	17 111 €	-8 777 €
Le Mesnil sur Blangy	959 €	12 908 €	-11 949 €
Norolles	2 726 €	4 419 €	-1 693 €
Pierrefitte en Auge	6 859 €	7 066 €	-207 €
Pont L'Evêque (commune nouvelle)	1 447 058 €	921 627 €	525 431 €

Les attributions de compensation

Commission
d'évaluation des
charges du
18/09/2018

Communes	Recettes fiscales transférées	Charges transférées	Attribution de compensation
Repentigny	7 189 €	14 355 €	-7 166 €
Reux	97 686 €	36 769 €	60 917 €
La Roque Baignard	8 697 €	3 469 €	5 228 €
Saint André d'Hébertot	17 120 €	24 702 €	-7 582 €
St Benoît d'Hébertot	16 798 €	22 972 €	-6 174 €
Saint Etienne la Thillaye	12 962 €	37 414 €	-24 452 €
Saint Hymer	10 491 €	56 999 €	-46 508 €
Saint Julien sur Calonne	14 462 €	9 482 €	4 980 €
Saint Philbert des Champs	3 652 €	51 003 €	-47 351 €

Les attributions de compensation

Commission
d'évaluation des
charges du
18/09/2018

Communes	Recettes fiscales transférées	Charges transférées	Attribution de compensation
Surville	16 388 €	24 205 €	-7 817 €
Le Torquesne	7 194 €	22 159 €	-14 965 €
Tourville en Auge	11 023 €	15 149 €	-4 126 €
Valsemé	16 651 €	18 764 €	-2 113 €
Vieux Bourg	324 €	1 874 €	-1 550 €
TOTAL	2 097 556 €	1 910 676 €	186 880 €
Montant des attributions versées à l'intercommunalité			-500 504 €
Montant des attributions reversées aux communes			687 384 €

